



Préfecture de région  
Hauts-de-France

Secrétariat gén. pour  
les affaires régionales  
12 rue Jean sans Peur  
CS 2003  
59 039 LILLE Cedex

Direction régionale des  
Affaires culturelles  
Hauts-de-France

5 rue Henri Daussy  
CS 44407  
80044 AMIENS Cedex 1



Communauté urbaine d'Arras

La Citadelle, Bd du G<sup>al</sup> de Gaulle  
B.P 10345 62026 ARRAS Cedex



Ville d'Arras

Place Guy Mollet BP 70913  
62022 ARRAS Cedex

# SPR

## Site Patrimonial Remarquable

# AVAP



### Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



# Diagnostic Section 1

## 1.2 VOLET PAYSAGE URBAIN & VÉGÉTAL



Arrêt du projet le 20 juin 2018  
Validation par la CRPA le 22 juin 2018  
Validation par la CLAVAP le 07 mars 2019

### Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du  
20 juin 2019

Pour le Président de la Communauté urbaine d'Arras  
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme

Frédéric Leturque



Marie Hélène Micaux  
archi. du patrimoine  
DPLG & DESCHCMA  
2 cité Riverin  
75010 Paris

Jean-Bernard Stopin  
archi. du patrimoine  
DESL-CHEC  
76 av. René Ladreyt  
59830 Cysoing

Aline Le Coeur  
architecte-paysagiste  
DPLG  
1 rue Gounod  
59000 Lille

Biotope  
BET Environnement  
avenue de l'Europe  
ZA de la Maie  
62720 Rinxent

Bruno Régnier, Christiane Luc  
siège social & correspondance  
5 impasse Charles Trenet  
16200 Fleurac  
alap@orange.fr  
mandataire de l'équipe



## DIAGNOSTIC DU PAYSAGE URBAIN &amp; VÉGÉTAL

I. LE PAYSAGE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE ..... 157	III. TYPOLOGIES DU PAYSAGE URBAIN ..... 183
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ville au creux du plateau de l'Artois</li> <li>Ville en contact avec la nature</li> <li>Des liaisons pour la voiture</li> <li>Déplacements doux et promenades</li> <li>Des coupures par l'eau et les voies ferrées</li> <li>Carte de synthèse du paysage à l'échelle du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relief et hydrographie <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription de la ville dans le relief</li> <li>Ambiances paysagères</li> <li>Eau visible ou invisible</li> </ul> </li> <li>L'espace public <ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'espace public</li> <li>Types d'espaces publics <ul style="list-style-type: none"> <li>Places majeures protégées</li> <li>Autres places à dominante minérales</li> <li>Autres places avec arbres</li> <li>Boulevards de ceinture</li> <li>Autres rues et boulevards plantés, ruelles étroites</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>Paysage végétal <ul style="list-style-type: none"> <li>Jardins ouverts au public (parcs, jardins, squares, places-jardins, jardins de mémoire)</li> <li>Végétal public en ville</li> <li>Végétal privé en ville</li> <li>Nature en ville, liens pour une trame verte</li> </ul> </li> <li>Perception et cônes de vue sur monuments et façades repères</li> </ul>
II. EVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN ..... 171	IV. CLÔTURES, MATÉRIAUX, MOBILIERS ..... 225
<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprétation du paysage sur cartes anciennes</li> <li>Schéma d'évolution du paysage de la ville</li> <li>Comparaison de photos anciennes et actuelles sur l'espace public : <ul style="list-style-type: none"> <li>places</li> <li>rues structurantes ou étroites</li> <li>jardins</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limite privé-public : les clôtures</li> <li>Revêtements de sol</li> <li>Mobilier urbain et éclairage</li> </ul>
	V. SYNTHÈSE DU PAYSAGE URBAIN ..... 233





I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

---

LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

---

## I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

### Ville au creux du plateau de l'Artois

#### Caractéristiques

Plateau d'Artois formé de collines entaillées par des vallons.

Arras à la confluence de la vallée de la Scarpe et des vallons perpendiculaires.

Un cadre agricole riche sur un sol de craie recouvert de limon fertile.

Quelques vues lointaines permettent d'appréhender la silhouette de la ville, avec ses clochers et son beffroi.

#### Valeur de patrimoine

- Implantation de la ville dans la morphologie du territoire, socle du paysage.



La carte de Cassini, du XVIII<sup>e</sup> siècle exprime le relief de la ville au sein de son territoire

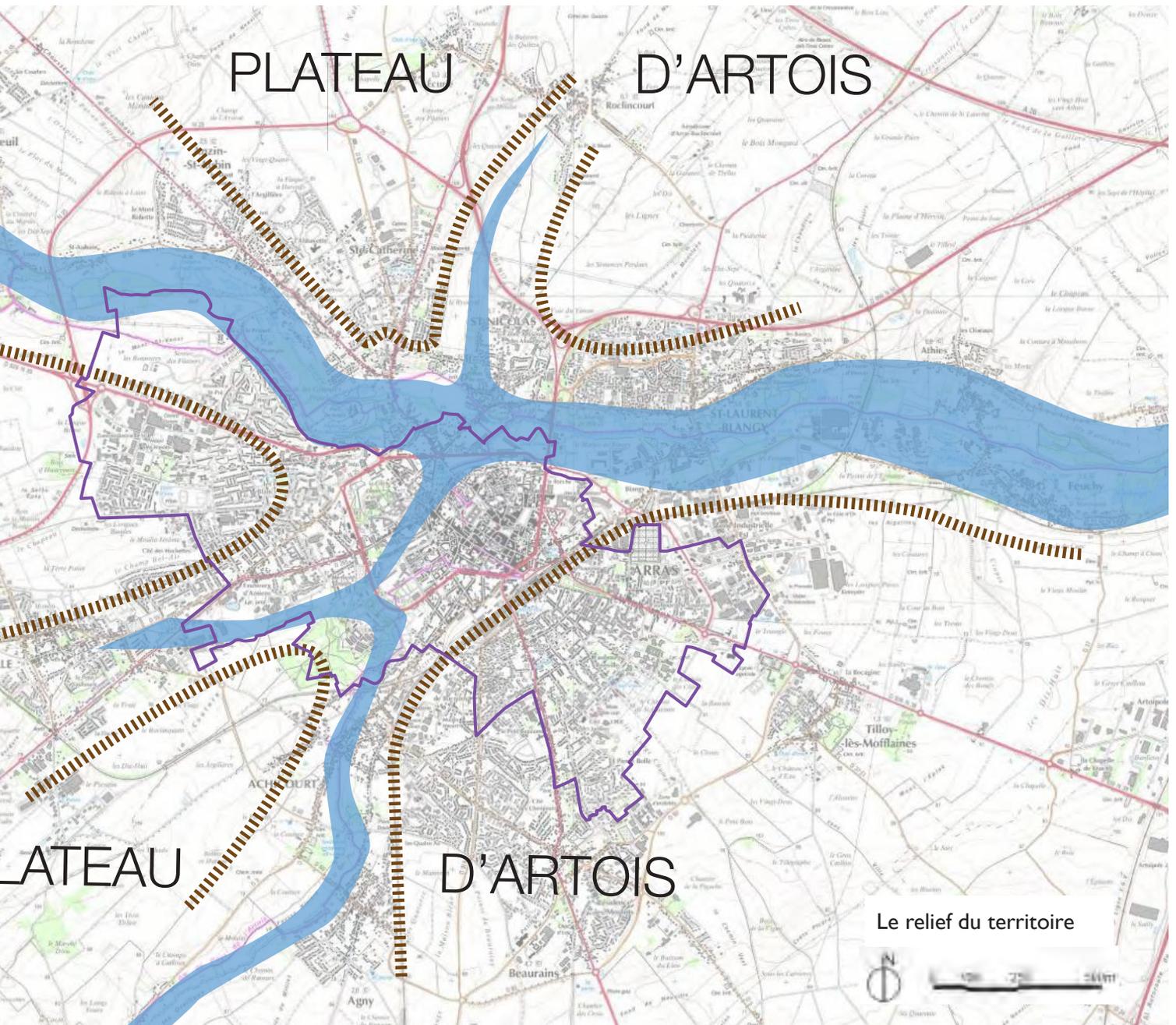


Un paysage de plateau agricole fertile





Un paysage vallonné



## I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

### Ville en contact avec la nature

#### Caractéristiques

Le territoire agricole ou naturel pénètre vers le centre ville, permettant un cadre de vie appréciable

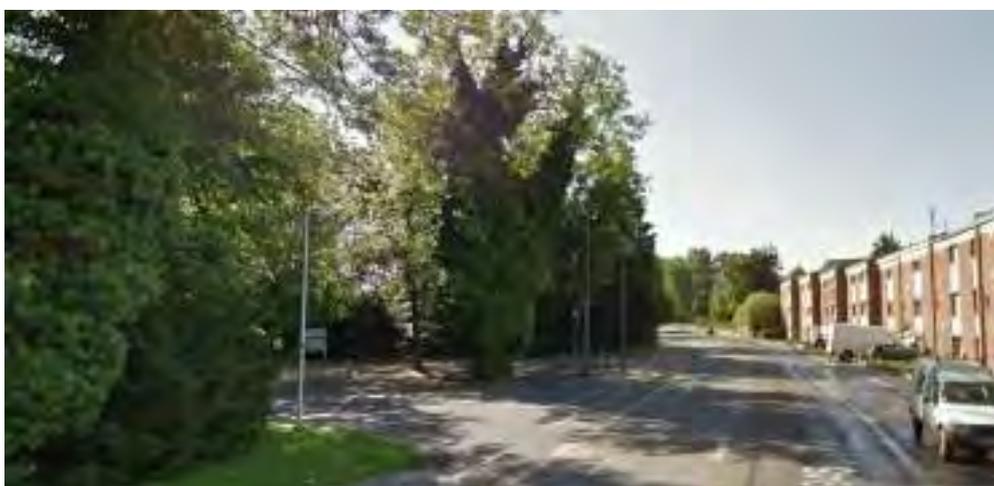
Les lisières de la commune sont parfois urbaines, parfois agricoles ou paysagères, limites franches ou poreuses.

#### Valeur de patrimoine

- La citadelle, et son prolongement vers le bastion aux Chouettes constitue un lien vers le paysage de la Scarpe, trame verte.



La Scarpe, avec les parcs qui la longe, est en contact avec le centre ville



La rue du 8 Mai 1945, un côté nature, un côté ville, limite franche

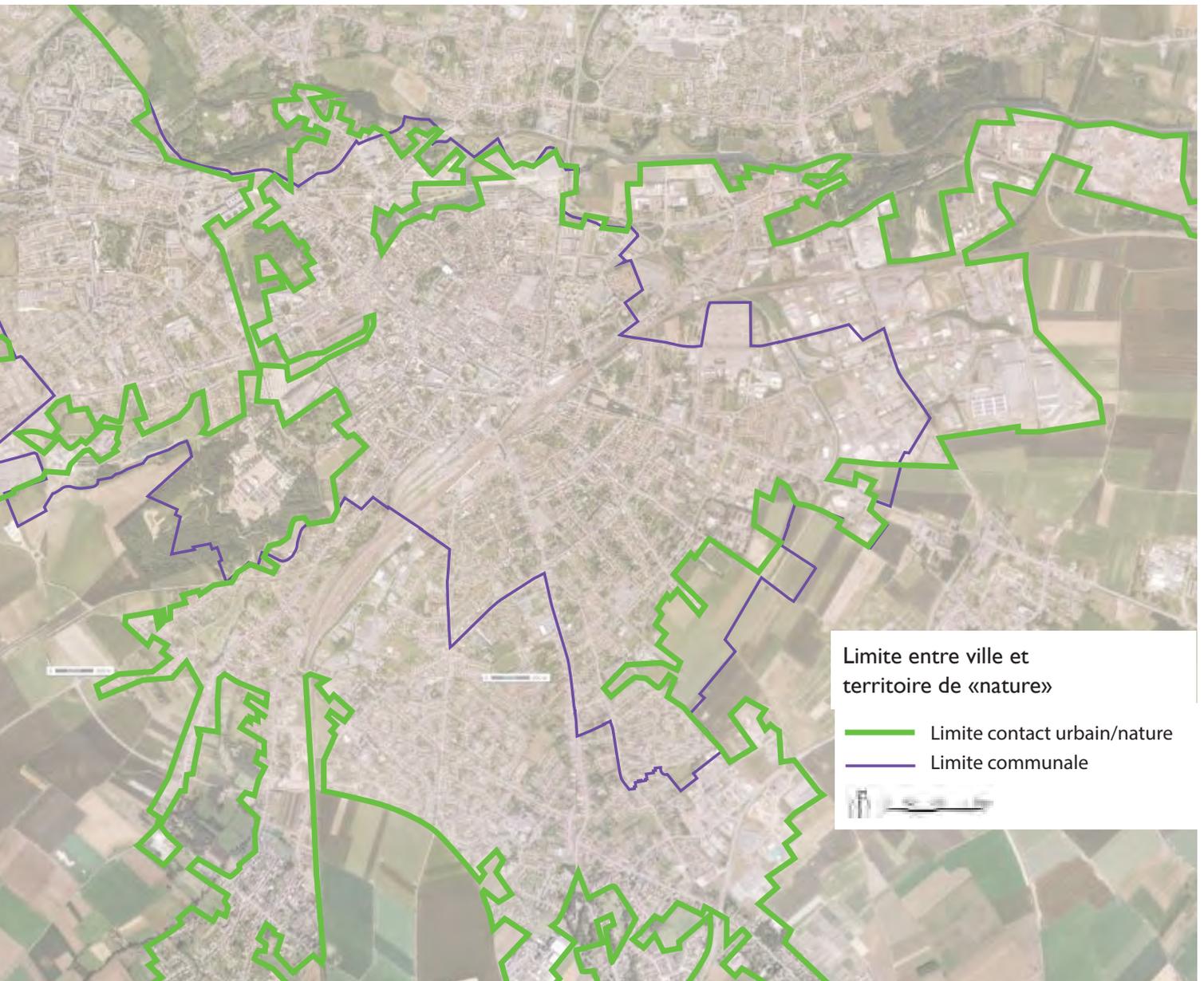


I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Ville en contact avec la nature



*Le jardin des Hautes Fontaines et la citadelle, une nature qui va jusqu'au centre ville*



161

# I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

## Des liaisons pour la voiture

### Caractéristiques

Des pénétrantes routières, voies radiales, dont certaines reprennent le tracé des voies romaines.

Des voies de contournement.

Un boulevard de ceinture, reprenant grosso-modo le tracé des fortifications.

### Valeur de patrimoine

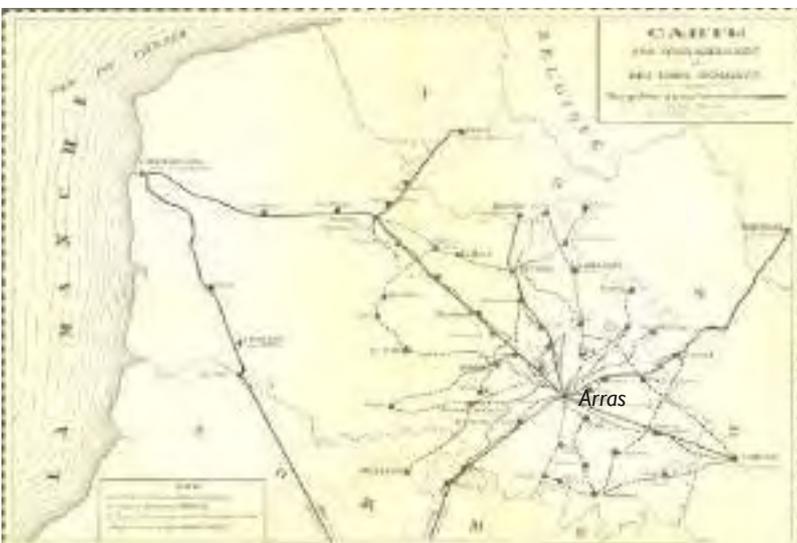
- L'empreinte encore présente du tracé des voies romaines.
- Le boulevard de ceinture reprenant le tracé des fortifications, délimitant le centre ville et les faubourgs.



Echangeur au carrefour entre la pénétrante ouest et le contournement



Boulevard de ceinture, à l'emplacement des anciennes fortification



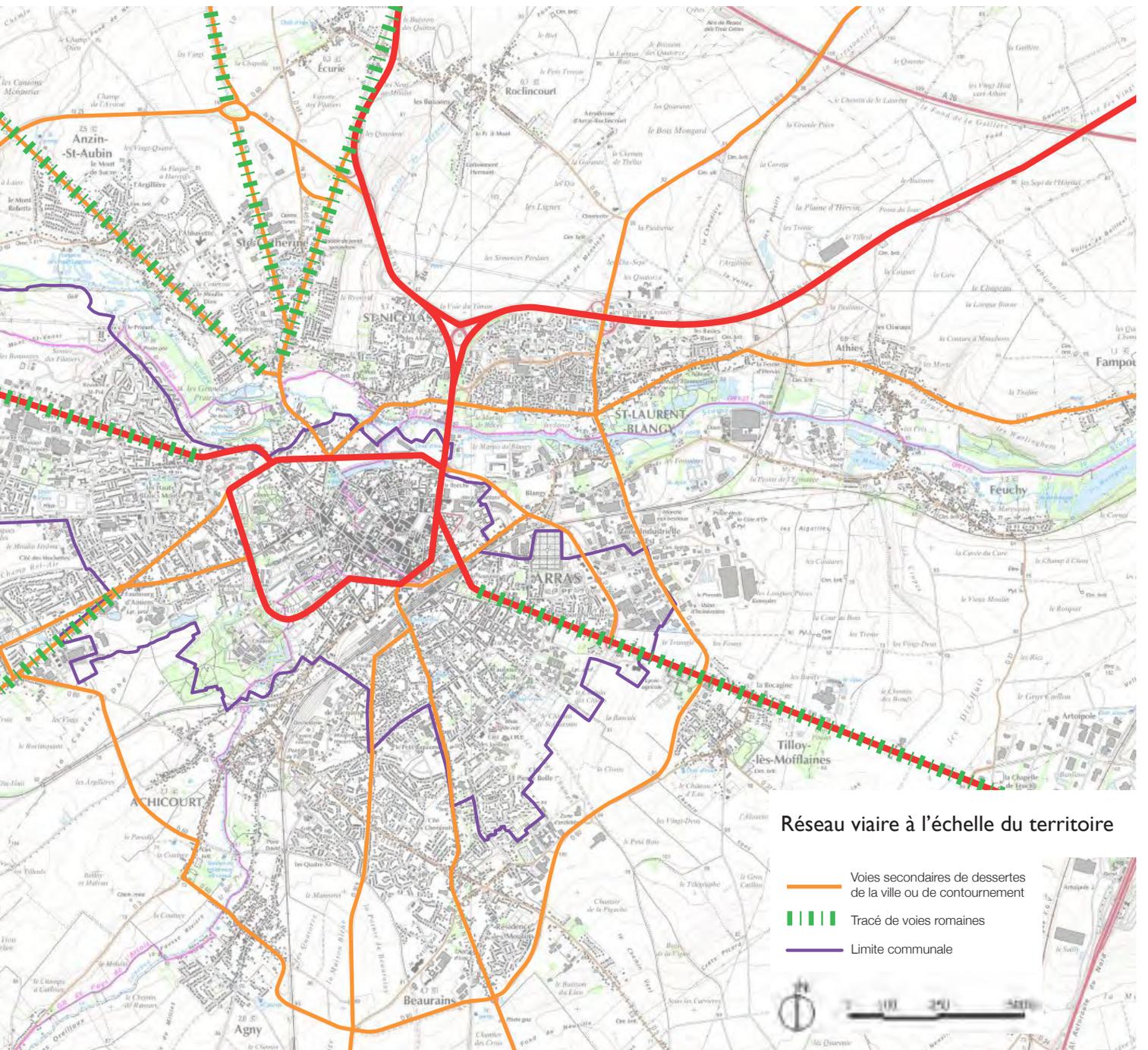
Arras, à un carrefour important de voies romaines



Des liaisons pour la voiture



Pénétrante routière depuis le nord-est, en amont de l'échangeur



# I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

## Déplacements doux et promenades

### Caractéristiques

Des cheminements cyclables accompagnent le boulevard de ceinture et certaines pénétrantes radiales, sur des espaces plus ou moins sécurisés. Au centre ville, plusieurs rues comportent des bandes cyclables, dans un contexte de zone 30.

Les promenades piétonnes majeures, sentier de grande randonnée GR 121 et GR du Pays de l'Artois, suivent les vallons de la Scarpe et du Crinchon,

en traversant le centre ville. Des boucles de la communauté urbaine complètent le dispositif (au fil du Crinchon, fond de Ryonval, chemin du Mont St Vaast).

### Valeur de patrimoine

- Les cheminements piétons permettent d'avoir une autre compréhension de la ville, en cohérence avec le paysage des vallées, fondatrices de la ville.



Rue d'Amiens, bande cyclable au centre ville



Panneaux de signalétique pour les promenades piétonnes



sentier GR face au quartier de Méaulens, quai du Rivage



Aménagements cyclables et zone 30

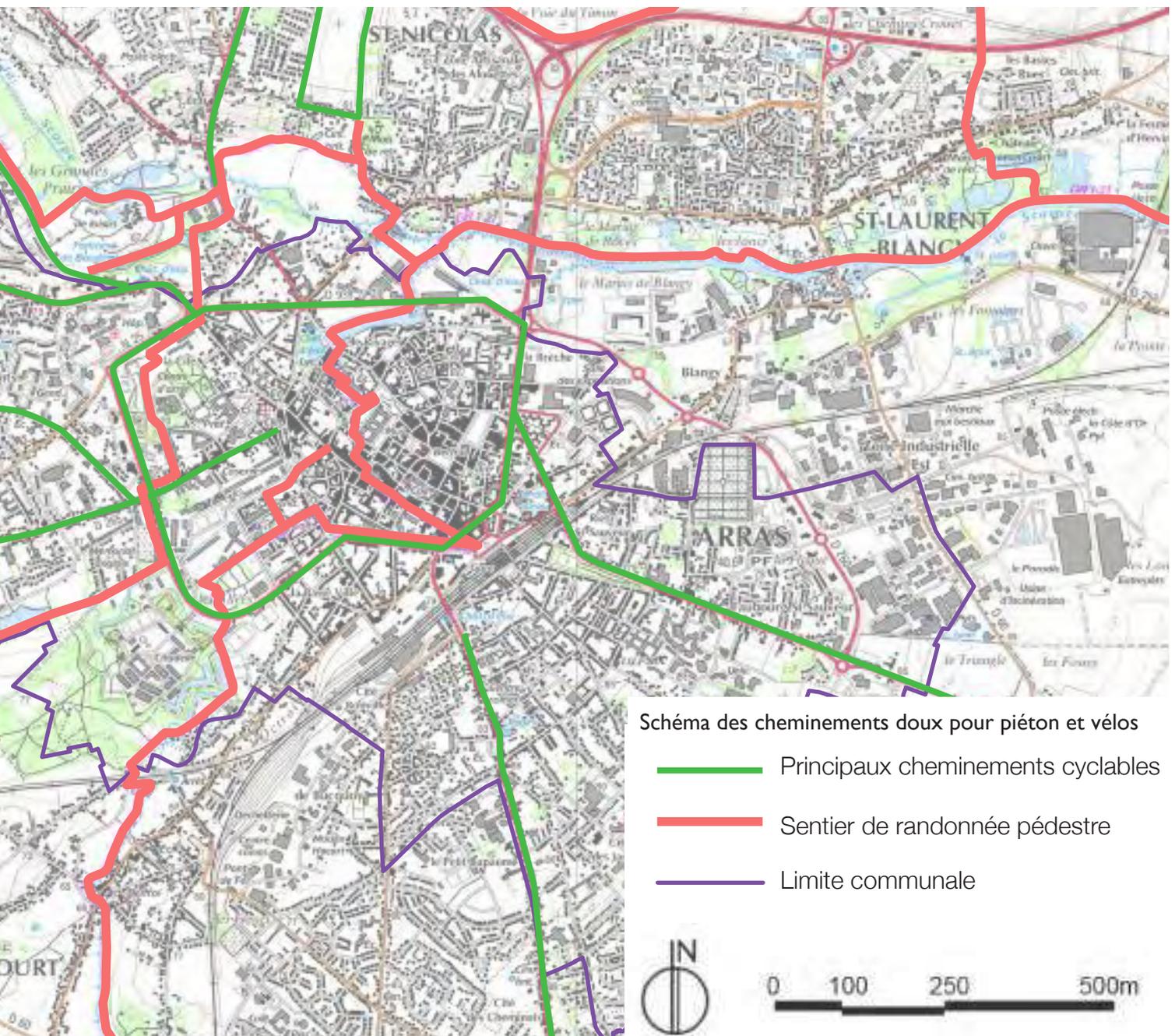


# I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

## Déplacements doux et promenades



L'avenue Jean Zay, piste cyclable sécurisée et promenades piétonnes de part et d'autre de la route



165

## I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

### Des coupures par l'eau et les voies ferrées

#### Caractéristiques

L'eau de la Scarpe crée une coupure entre le nord et le sud de l'agglomération, en limite de la commune d'Arras. Elle n'est franchissable que par quelques ponts.

La voie ferrée du milieu du XIXe siècle forme un obstacle pour la circulation. Des ouvrages d'art, ponts ou souterrains constituent des points de passage obligés. Les quartiers au sud-est sont ainsi séparés du centre ville par cette barrière physique.

A l'ouest, des passages à niveau se trouvent aux endroits un peu plus éloignés du centre, ne perturbant pas la topographie.

#### Valeur de patrimoine

Certains ouvrages ont une valeur patrimoniale. Il s'agit particulièrement des deux ponts de part et d'autre de la gare :

- Le pont Leclerc, en béton, a un dessin des années 1930.
- Le pont Saint-Sauveur est formé de deux poutres métalliques courbes lisibles de loin, issues d'une entreprise arrageoise.

166



Pont sur la Scarpe depuis la route de Lens, peu lisible dans le paysage



Pont Leclerc, en béton ouvragé, point de passage vers le sud, patrimoine des années 30



Pont Saint-Sauveur, monument de métal, entrée de ville depuis le sud

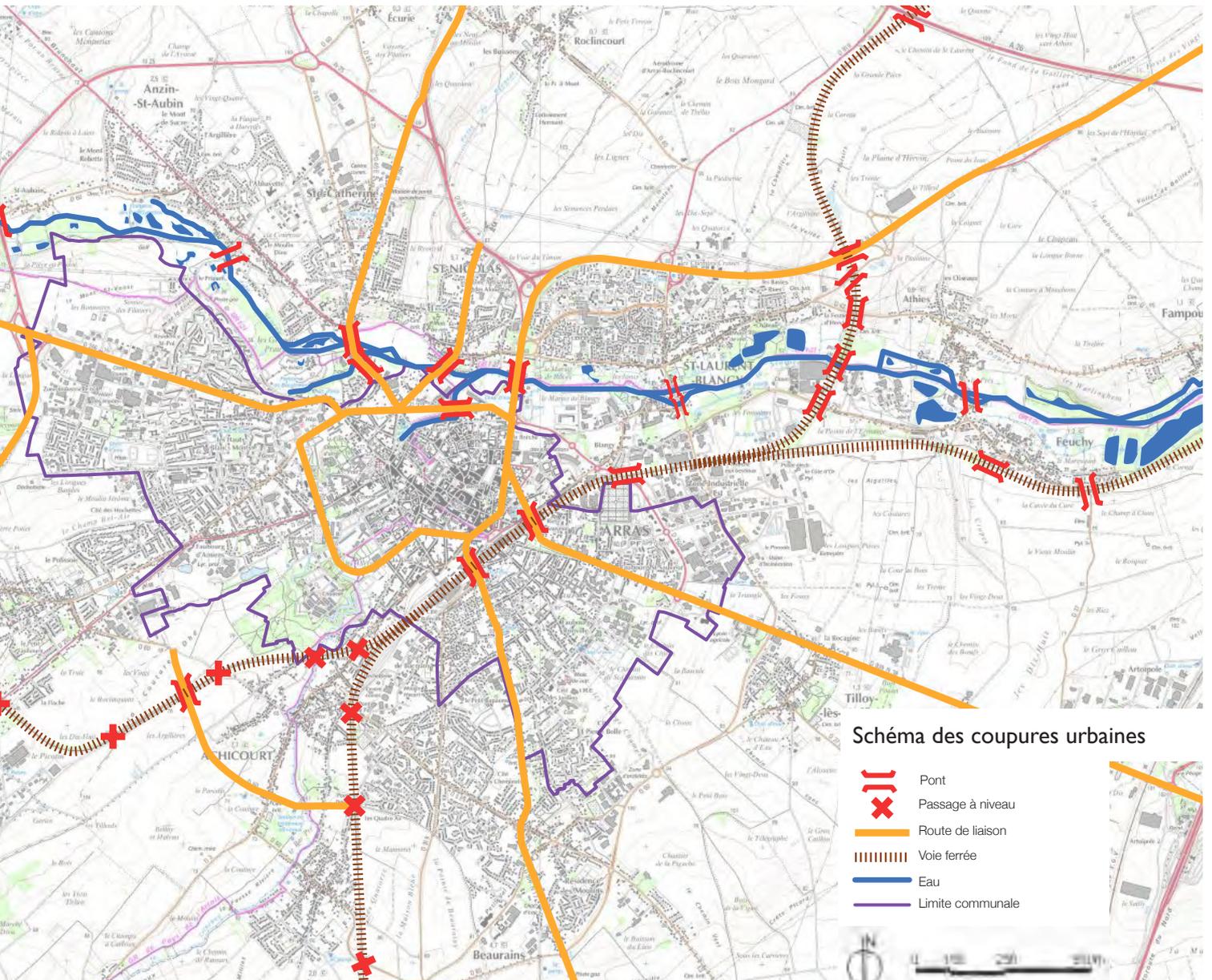


# I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

## Des coupures par l'eau et les voies ferrées

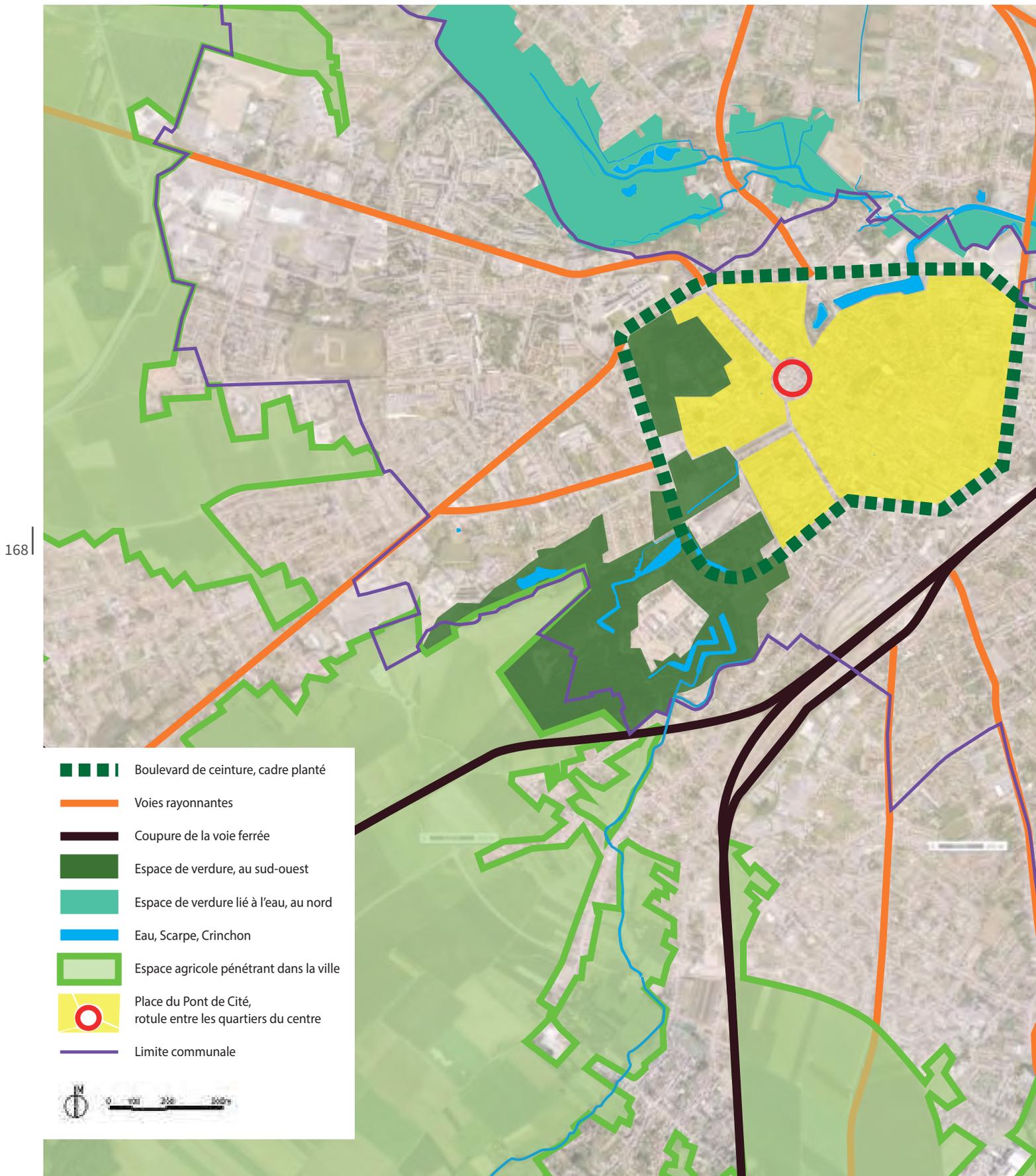


Boulevard Robert Schumann, pont sur la Scarpe, une poutre métallique au centre, peu lisible dans le paysage



# I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

## Carte de synthèse du paysage à l'échelle du territoire



I. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Carte de synthèse du paysage à l'échelle du territoire





## ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

---

|171



## II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

### Interprétation du paysage sur cartes anciennes

Les plans anciens ne présentent pas tous les même informations. Nous avons ici exprimé ce qui constitue le paysage de la ville d'Arras à travers les âges, eau et jardins.

Si l'eau semble entourer les fortifications de la ville jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, il semble qu'un fossé entoure la cité, qui est plus haute.

Les ruisseaux qui irriguent la ville sont lisibles sur plusieurs plans. Ils ne seront couverts que tardivement, pour des raisons d'hygiène.

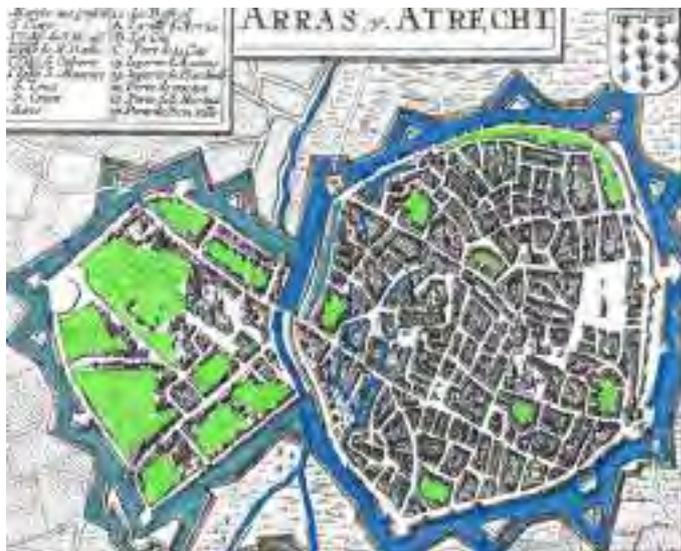
La cité reste jusqu'à aujourd'hui à dominante végétale, alors que la ville est dense.

La ville ancienne dense ne comporte que quelques jardins en coeurs d'îlots et sur les bords de la fortification. Le plan de 1952 montre comme le boulevard de ceinture n'est alors pas encore présent côté ouest.

172



1581



1652

1716 plan relief

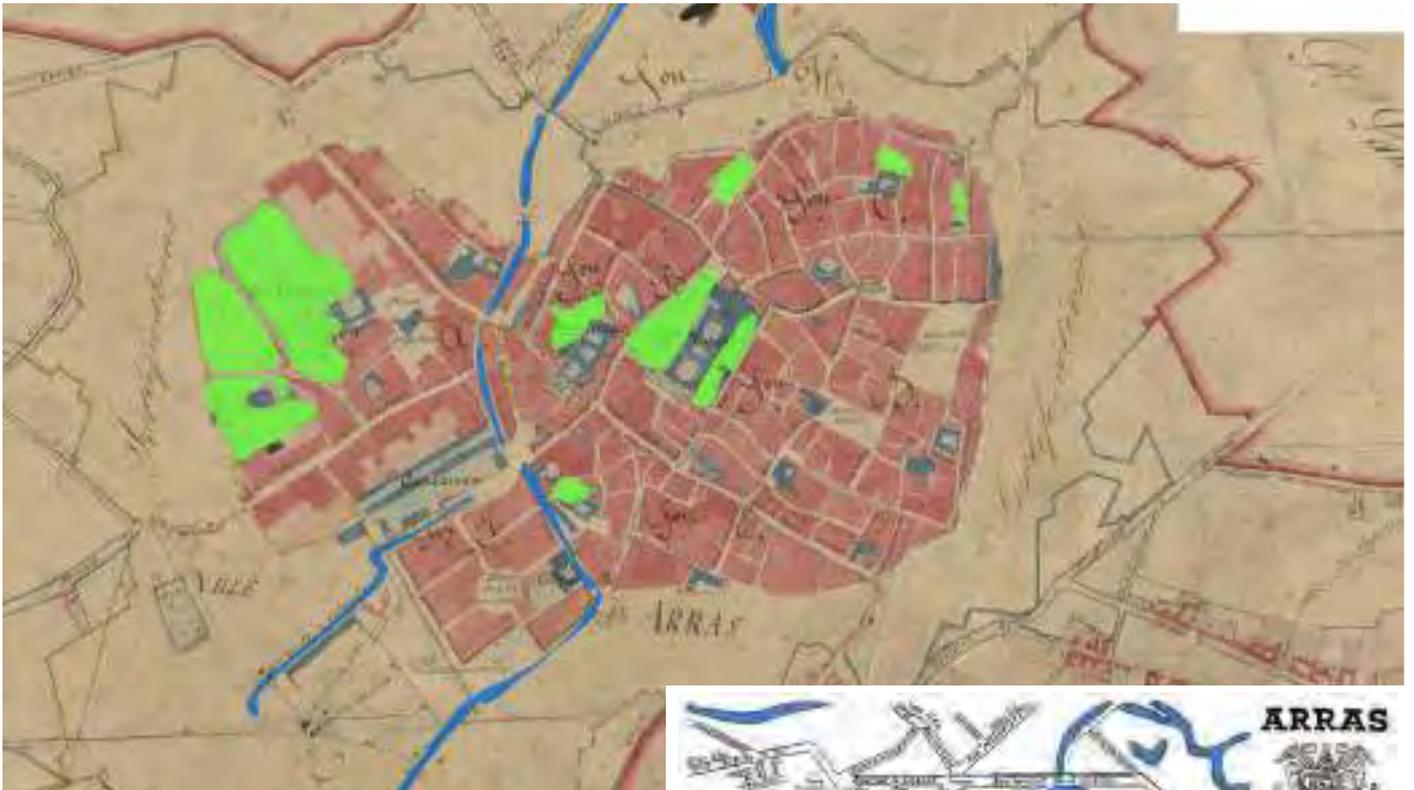


1793



II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

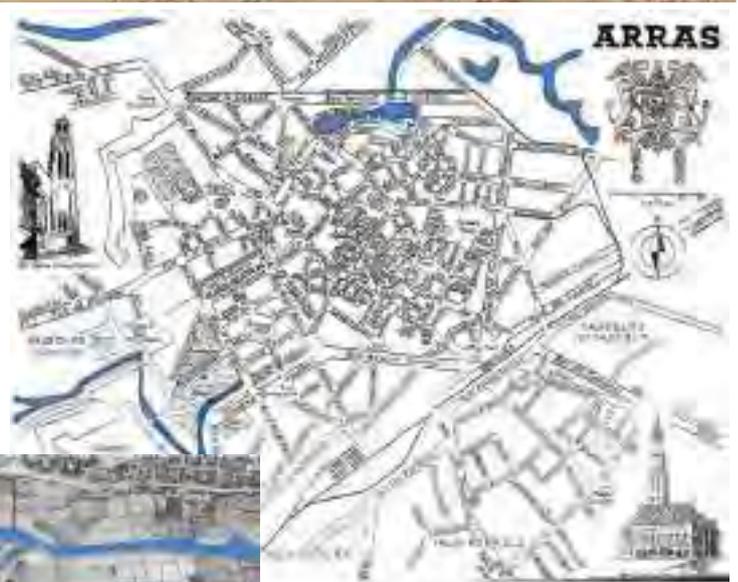
Interprétation du paysage sur cartes anciennes



vers 1805,  
cadastre napoléonien

1952

2015

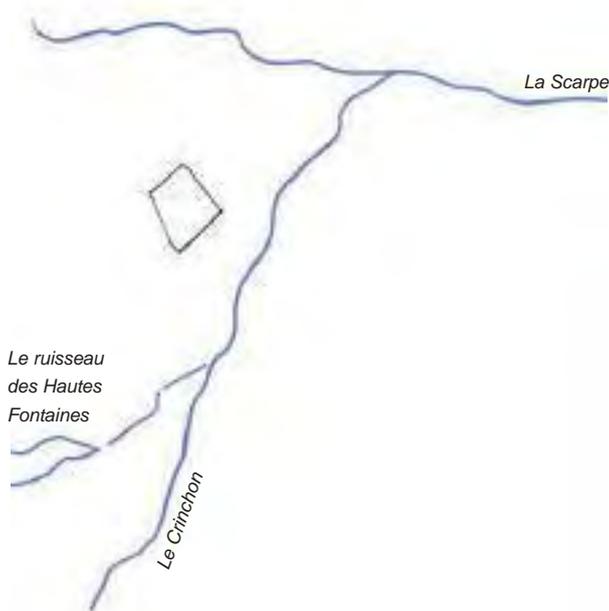


## II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

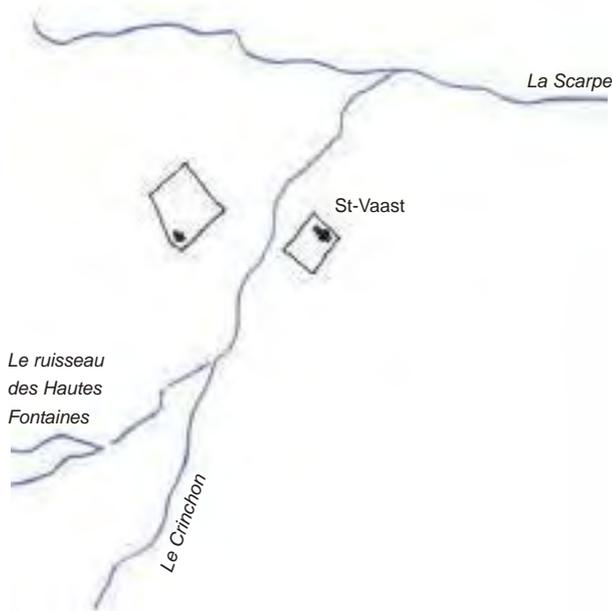
### Schémas d'évolution du paysage de la ville

La ville gallo-romaine se situe sur la colline à l'ouest des bras du Crinchon et au sud de la Scarpe.

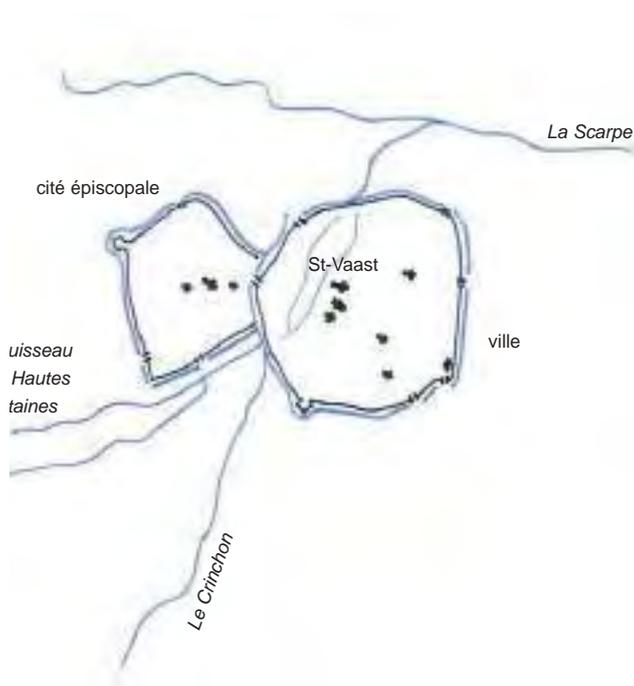
Du XIe au XVe siècle, deux entités urbaines sont séparées : la Cité sur la colline à l'ouest et la Ville à l'est, toutes deux entourées de remparts.



- Ie-IVe s. : la cité antique



IXe s. : l'abbaye St Vaast



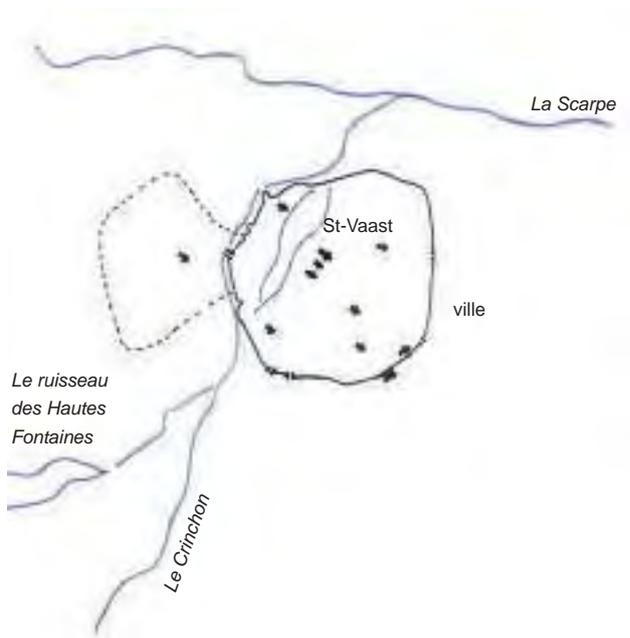
XVe s. : la ville à deux noyaux



XVIIe s. : la citadelle



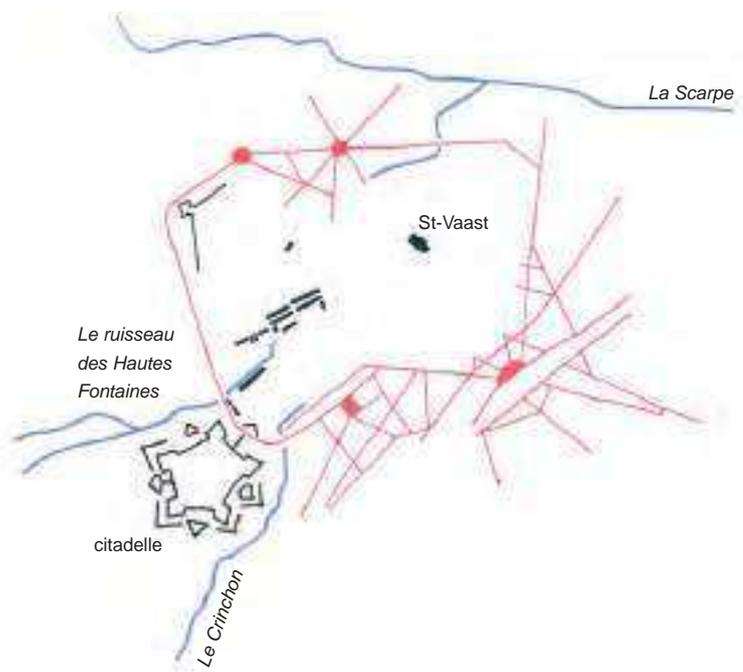
Schémas d'évolution du paysage de la ville



Entre le XVe et le XVIIIe siècle les deux villes se rassemblent. Au XVIIe siècle, la citadelle apparaît, ainsi que le nouveau quartier de la Basse ville, gagnée sur des marécages.

175

**XII-XIIIe s. : les échevins au pouvoir**



A la fin XIXe et au début du XXe, la fortification est démantelée, la voie ferrée arrive, des faubourgs s'étendent au delà des anciennes fortifications.

Du milieu du XXe au début XXIe siècle, les rivières au centre sont couvertes, le boulevard de ceinture se termine côté ouest.

**XIX-XXe s. : le démantèlement des remparts**

*Schémas d'évolution issus de l'étude d'évaluation pour la citadelle d'Arras, cabinet AAPP, 2013*



## II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

### Comparaison de photos anciennes et actuelles sur l'espace public : les places

#### Caractéristiques

Les nombreuses **places d'Arras** façonnent une identité forte pour la ville.

La comparaison entre les cartes postales ou représentations anciennes et les vues actuelles montre à la fois l'évolution des usages des places, autrefois marchés très actifs, et l'évolution de l'encombrement par les véhicules en stationnement.

Tendance qui s'inverse aujourd'hui en faveur des piétons. L'évolution des matériaux, du mobilier y est lisible aussi.

#### Valeur de patrimoine

- Les façades qui forment le cadre bâti exceptionnel.
- Les niveaux du sol qui donnent l'échelle de la place.
- La composition générale, les accès
- Les matériaux de sol, le mobilier subsistant.
- Les monuments associés.



La Grand'Place (Grand Marché), site classé, place de marché, passage du train, espace libre avec quelques stationnements actuellement.



La Place des Héros (Petit Marché), site classé, espace avec chapelle au 18<sup>e</sup> siècle, espace avec stationnement, réaménagé aujourd'hui.



La Place Victor Hugo, site classé, ancien marché aux bestiaux, aujourd'hui très encombrée de voitures, subsistance de l'obélisque et des sols.



La Place du Wetz d'Amain, site classé, persistance des arbres et de la statue, disparition des grilles, espace réaménagé aujourd'hui.



II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

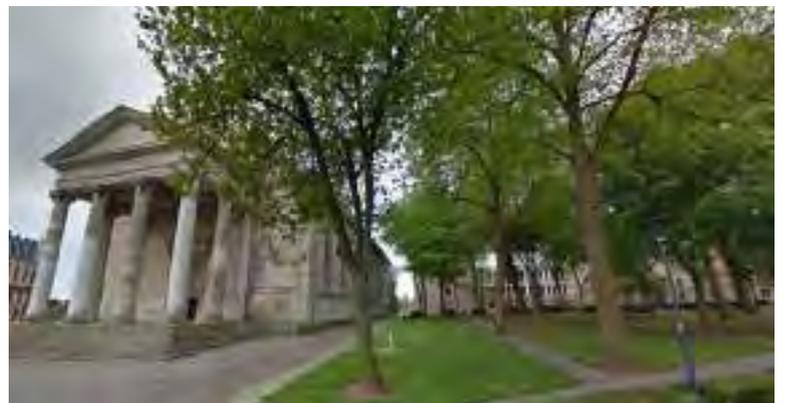
Comparaison de photos anciennes et actuelles sur l'espace public : les places



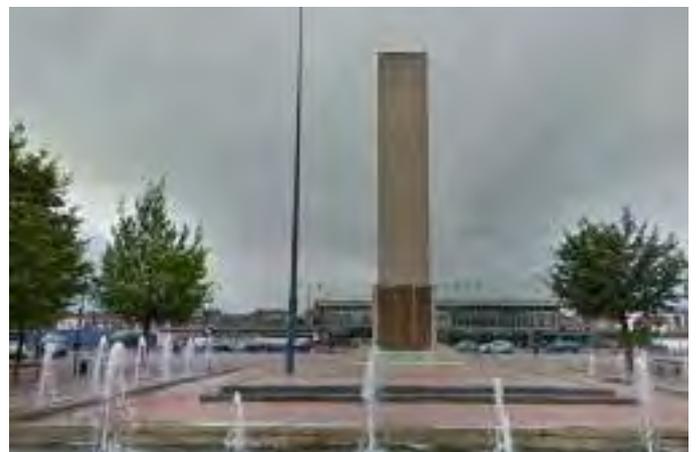
La Place du Théâtre, tracé lisible dès le XVIe siècle, stationnement dans les années 1950, dont elle est dégagée par l'aménagement récent.



La Place du Marché au Poisson, bâtiment disparu, fontaine subsistante, aménagement récent.



La Place de la Préfecture (site classé), une place structurée par du végétal, réaménagement partiel récent autour de l'église Saint-Nicolas-en-Cité.



La Place du Maréchal Foch (place de la Gare), grande évolution avant et après la guerre de 1940-45, aménagement récent.

## II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

### Comparaison de photos anciennes et actuelles : les rues structurantes ou étroites

#### Caractéristiques

Les **rues d'Arras** contribuent à la qualité de son espace public.

La comparaison entre les cartes postales ou représentations anciennes et les vues actuelles montre le caractère routier qui s'est petit à petit affirmé au dépend du piéton.

Le matériau de pavé a laissé la plupart du temps place à de l'enrobé, même si parfois les bordures de trottoir restent en pierre naturelle.

Certaines rues sont végétalisées (arbres, rue d'Amiens).

#### Valeur de patrimoine

- Les façades bâties, formant des alignements.
- Les bordures de trottoir, marquant la limite entre circulation et piéton, ou constituant une protection du bâti (sorte de chasse roue).
- Les matériaux de sol, le mobilier subsistant.

178



Rue d'Amiens, espace de circulation et stationnement de plus en plus important, plantation d'arbres d'alignement.



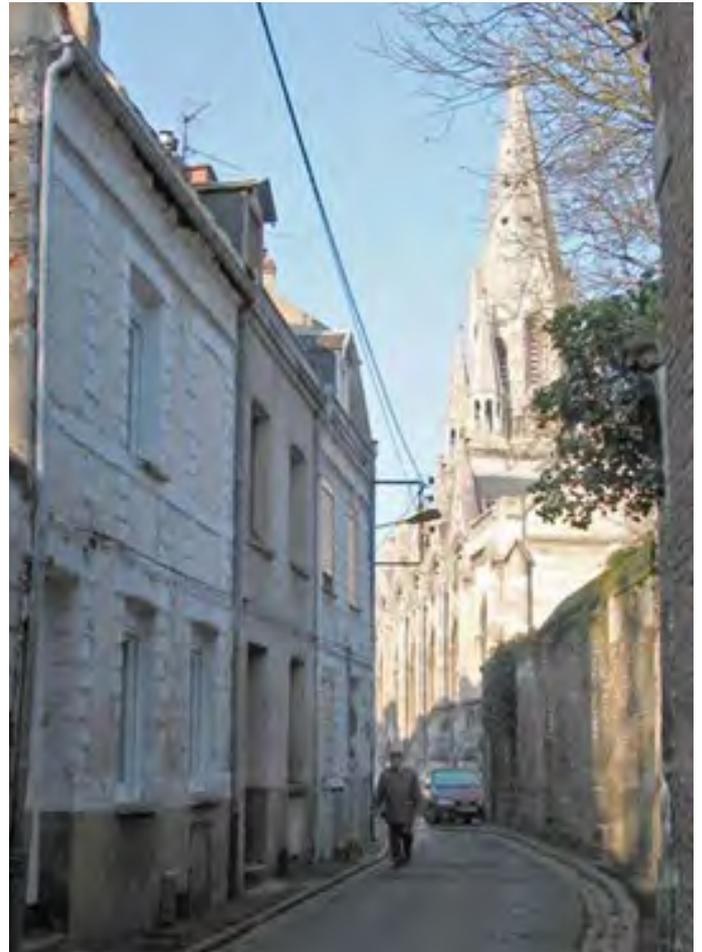
Rue Baudimont, disparition de la porte au fond, circulation et stationnement devenant importants, enrobé remplaçant les pavés.



Boulevard Faidherbe, espace de plus en plus encombré par la circulation, le stationnement, la publicité.



Comparaison de photos anciennes et actuelles : les rues structurantes ou étroites



Rue du Vivier, tracé conservé, trottoirs conservés avec bordure et caniveau pierre, disparition du pavage au centre.



Rue des Chariottes, tracé conservé, conservation des trottoirs, disparition des pavés pour caractère routier.

## II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

### Comparaison de photos anciennes et actuelles : les jardins

#### Caractéristiques

Les **jardins d'Arras** forment des espaces de respiration et de convivialité, appréciés des arrageois.

La comparaison entre les cartes postales ou représentations anciennes et les vues actuelles montre que l'esprit des jardins subsiste en général, ponctuations vertes pour la ville.

Les arbres ont été souvent renouvelés, mais il reste de vieux sujets remarquables.

La composition des jardins, des éléments d'architecture, rocaille, kiosque, pièce d'eau, subsistent.

#### Valeur de patrimoine

- Les éléments d'architecture de jardin (rocaille, clôture, kiosque, etc.).
- La composition des jardins.
- Les vieux arbres.
- Les massifs arbustifs.
- L'eau.
- Les matériaux de sol, le mobilier subsistant.

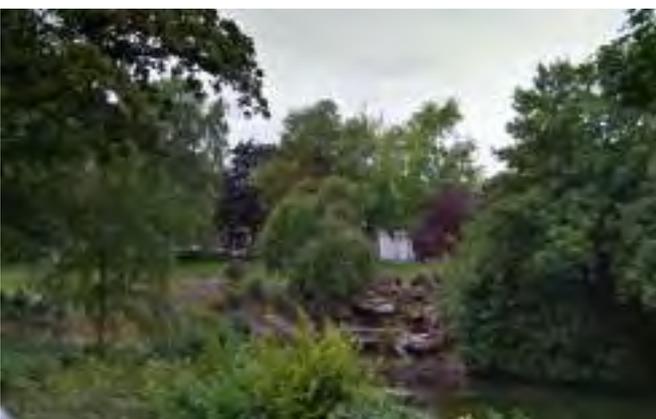


Le jardin du Rietz saint Sauveur, un mail devenu progressivement jardin, la rue de Cambrai a aujourd'hui empiété sur l'emprise du jardin.

180



Le jardin Minelle, persistance de la pièce d'eau avec l'île aux canards, la végétation a pris de l'ampleur.



Le jardin Minelle, la rocaille est moins lisible, masquée par la végétation.



II. ÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

Comparaison de photos anciennes et actuelles : les jardins



Le jardin des Allées, le kiosque perdure, la balustrade en fer forgé est maintenant en béton, les bancs ont évolué, les arbres ont grandi.



Le square Saint Vaast,  
la grille perdure,  
fermant toujours le  
jardin.



Le Poids public, à l'entrée de la Grand'Place, évolution d'un usage fonctionnel vers un usage de repère visuel dans un cadre jardiné.



## T Y P O L O G I E S   D U   P A Y S A G E   U R B A I N

---

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Relief et hydrographie : inscription de la ville dans le relief

### Inscription de la ville dans le relief

Le relief de la ville d'Arras est lié au passage de l'eau, la Scarpe et les ruisseaux du Crinchon ayant creusé des vallons.

La ville ancienne s'imbrique sur les deux collines à l'ouest (la cité) et à l'est (la ville).

Les rues accompagnent le relief naturel, avec des pentes plus ou moins douces, véritables mises en scène urbaines, des points de vue.

Les monuments se situent sur les points stratégiques : église Saint Jean-Baptiste, place de la Préfecture et église Saint Nicolas en Cité en point haut, cathédrale et palais Saint Vaast sur un promontoire.

Le quartier de la Basse Ville comme le quartier Méaulens se trouvent dans des zones basses, autrefois marécageuses.

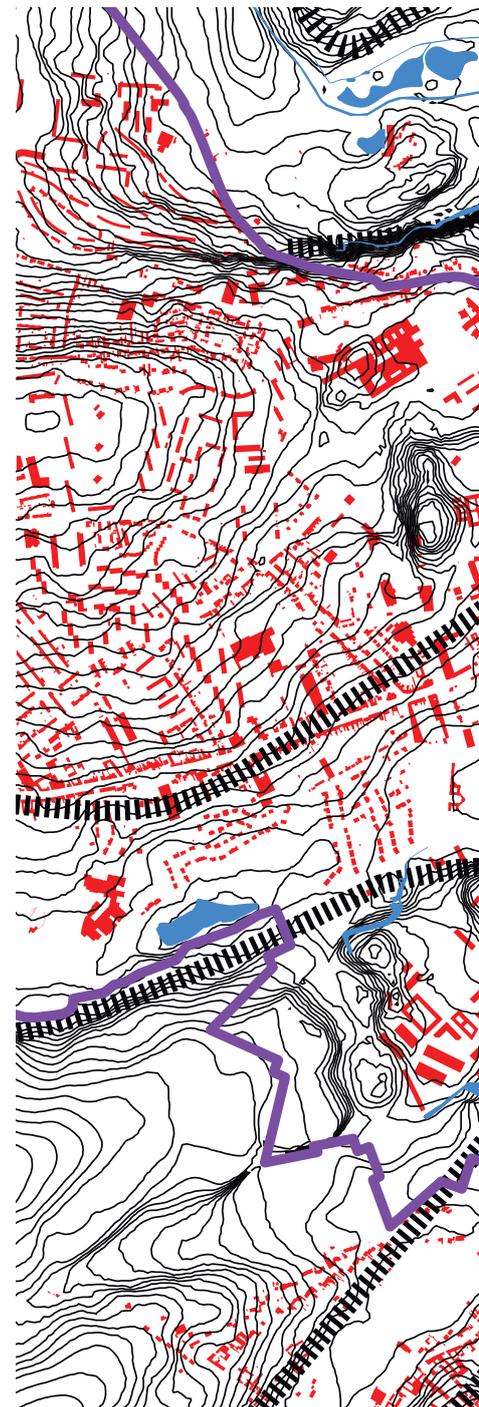
184



Rue de Baudimont en pente montante vers la Cité.



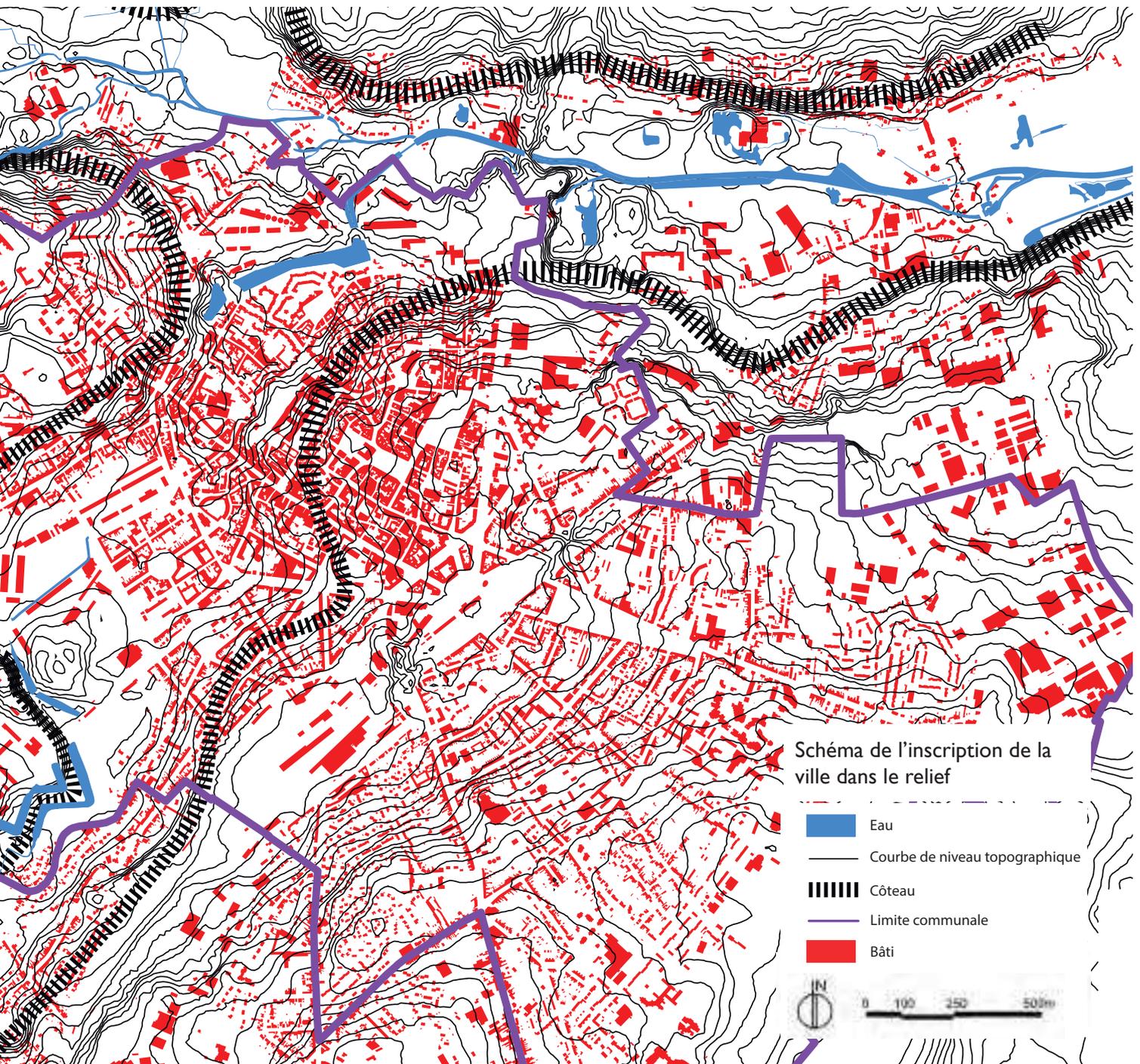
Rue des Capucins, en pente montante vers la Ville.



Relief et hydrographie : inscription de la ville dans le relief



Le relief  
lisible sur le  
plan-relief  
de 1716



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Ambiances paysagères

### Les différentes ambiances paysagères

Arras est réputée pour l'ambiance de ses deux places majestueuses, dominées par le beffroi, qui attire des visiteurs du monde entier.

La rivière de la Scarpe à deux pas du centre ville au nord, donne une atmosphère de large vallée, lieu de promenade privilégié, tandis qu'au sud la citadelle, avec ses fossés plus ou moins en eau, a un caractère boisé. Entre les deux entités, un vallon où les ruisseaux invisibles ont été canalisés est ponctué par des fontaines, témoignages de la mémoire du passage de l'eau. La ville s'est organisée ainsi au cours de l'histoire en tirant parti de son relief.

L'urbanisme revêt plusieurs visages : coeur de ville historique et dense avec ses rues sinueuses ; ville basse ordonnancée du 18<sup>e</sup> siècle aux rues orthogonales ; faubourgs moins denses, qui s'étendent ; constructions récentes où l'architecture se décolle des voies en laissant des « espaces verts », visibles même au centre ville.

De nombreux parcs et jardins ponctuent la ville, accentuant, avec le boulevard de ceinture qui suit les anciennes fortifications, l'ambiance verdoyante de la ville, appréciée pour son cadre de vie.

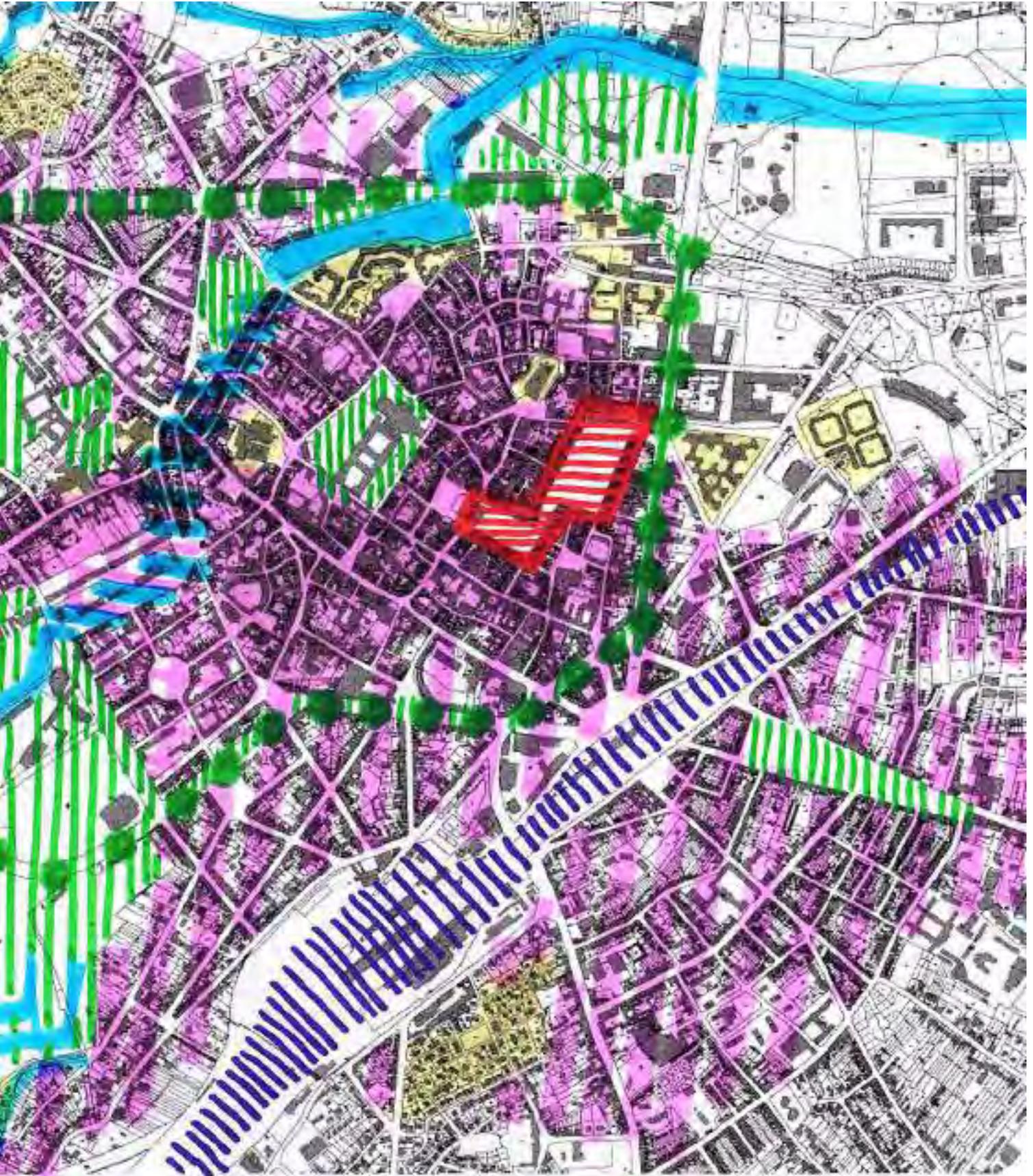
Les voies ferrées forment une coupure paysagère et fonctionnelle importante entre le centre-ville et les quartiers au sud.

Les entrées de ville radioconcentriques ne revêtent pas toujours un paysage de qualité, souvent dominées par un caractère routier prépondérant.

186



-  *Le coeur emblématique (places, beffroi)*
-  *L'eau visible, ambiance bleue*
-  *Le vallon urbain, eau invisible*
-  *Ambiance végétale en ville, cadre de vie (bois, parcs, jardins, boulevards plantés)*
-  *Coeur de ville dense, centre historique*
-  *Ville ordonnancée du XVIII<sup>e</sup>*
-  *Ville moins dense, faubourgs, paysage urbain éclectique*
-  *Urbanisme d'objets fin XX<sup>e</sup> (végétal encadrant l'architecture)*
-  *Paysage d'entrée de ville de qualité inégale*
-  *Coupure urbaine par la voie ferrée*



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Relief et hydrographie : eau lisible ou invisible

#### Caractéristiques

L'eau, autrefois source d'économie, a permis l'essor de la ville à la fin du Moyen Age. La toponymie atteste de ces activités liées à l'eau : rue du Moulinet, rue des Teinturiers, rue des Foulons, rue des Trois Filoires.

L'eau des bras du Crinçon, recouverte au milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour raison d'hygiène, devient invisible dans le bas de la ville. Elle réapparaît dans un petit bras un peu avant la citadelle, puis au sein des fossés de celle-ci et dans la pièce d'eau du jardin des Hautes Fontaines.

La Scarpe forme la limite nord de la commune, avec un paysage identitaire, cadre de vie pour les habitants

de la ville. Un bras pénètre dans la ville allant jusqu'au jardin Minelle.

Des fontaines encore présentes rappellent que l'eau est proche: fontaine de Neptune rue Baudimont, fontaine de la place de la Halle au Poisson, fontaine du square de la 33<sup>e</sup>, fontaine obélisque de la place Victor Hugo.

#### Valeur de patrimoine

- Le bras de la Scarpe, quai du Rivage et pièce d'eau du jardin Minelle.
- Les fontaines, monuments de petit patrimoine.
- Les fossés de la citadelle.
- Le ruisseau et la pièce d'eau des Hautes Fontaines.

188



Ecluse sur la Scarpe



Pièce d'eau du jardin Minelle



Le passage du Crinçon découvert, mais discret



Fossés en eau de la citadelle



Point d'eau : fontaine de Neptune, place du Pont de Cité



Point d'eau : fontaine place du Marché au Poisson



Relief et hydrographie : eau lisible ou invisible



La Scarpe au sein de la ville



189



Point d'eau : fontaine, fond de décor du square du 33è



Point d'eau : fontaine-obélisque, place Victor Hugo



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Évolution

#### Caractéristiques

L'espace public conserve les tracés de nombreuses rues à travers les âges.

Le tracé des voies romaines est encore lisible.

Le tracé des rues médiévales étroites et sinueuses se retrouve dans plusieurs quartiers du centre ville.

Les rues orthogonales de la Basse Ville expriment l'ordonnement du XVIIIe siècle.

Quelques espaces publics datant de la fin du XIXe siècle structurent la ville avec un nouvel ordonnancement.

Le démantèlement des fortifications permet, avec l'arrivée de la voie ferrée, des tracés réguliers pour de nouveaux quartiers, la réalisation de la partie est du boulevard de ceinture, l'élargissement de l'artère principale.



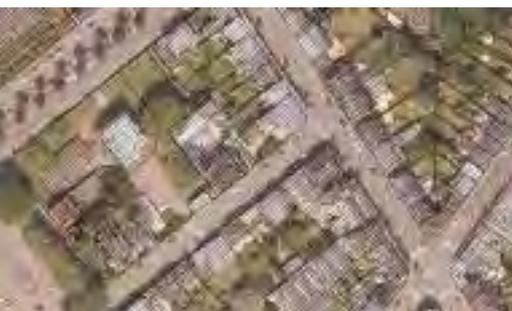
Entre Moyen Âge et XVIIe, rues étroites et sinueuses



Fin XVIIe, tracé ordonné



Fin XIXe, nouvel ordonnancement



Après démantèlement, tracés réguliers des faubourgs



Schéma d'évolution de l'espace public

- ■ ■ | Tracé romain
- Rue médiévale, (jusqu'au milieu du XVIIe)
- Fin XVIIIe
- Fin XIXe
- Après démantèlement (fin XIXe-début XXe)
- Fin XXe
- - - Limite communale

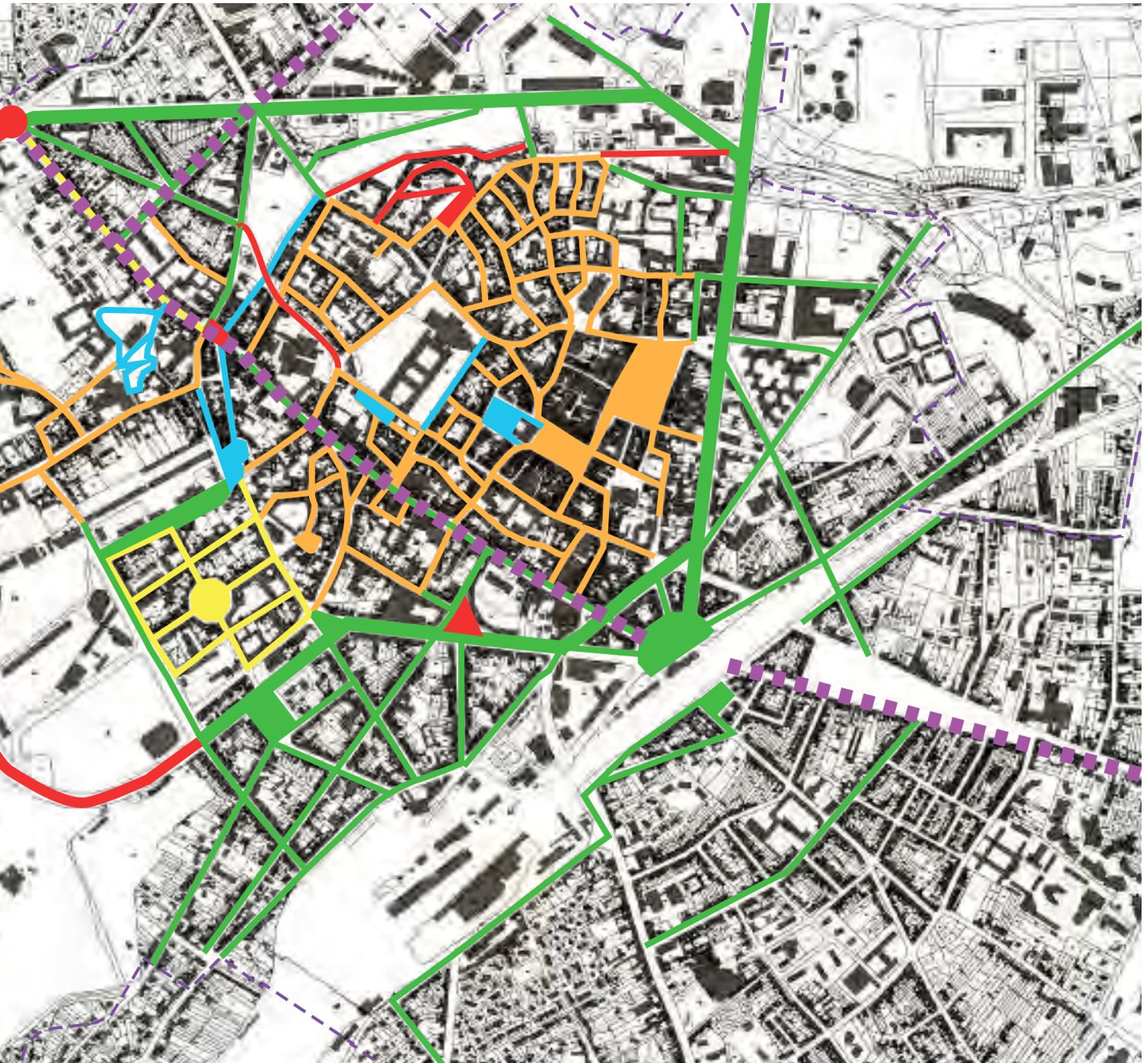


L'espace public : Évolution

Valeur de patrimoine

La fin du XXe siècle marque l'aménagement de la partie ouest du boulevard de ceinture, le percement de la rue Bérégovoy, les rues du nouveau quartier Méaulens.

- Les tracés des espaces publics sont historiques.
- Certains revêtements anciens subsistent (place Victor Hugo), alors que d'autres ont évolué au cours de leur réaménagement.



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Types d'espaces publics

### Les rues

L'espace public conserve les tracés des rues à travers les âges. Il comporte rues variées, boulevards, places, parfois plantés.

Un ensemble de rues structurantes irradient le centre ville et se prolongent au-delà du centre, de manière radiale. L'axe de l'ancien cardo a été réaménagé par un projet global, dans les années 2000.

Plusieurs rues étroites et sinueuses, très pittoresques sont des témoignages des tracés médiévaux. Elles conservent en général un trottoir chasse roue limité par une bordure de pierre, et souvent un caniveau pavé.

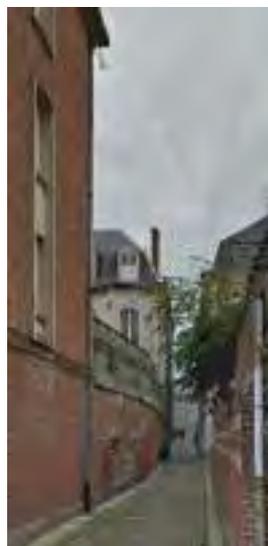
Les autres rues au tracé plus rectilignes, sont bordées de trottoirs, de manière classique.



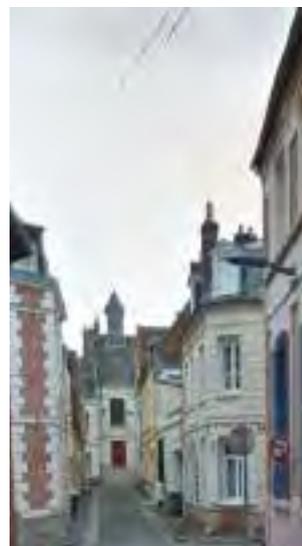
Le quartier ancien aux rues tortueuses héritées de l'époque médiévale



Rue de Jérusalem, sinueuse



Rue des Portes Cochères



Rue des Galletoires

### Les boulevards de ceinture

Les boulevards de ceinture constituent une voie structurante plantée encerclant la ville centre, isolant les faubourgs.

Le boulevard Crespel, le cours de Verdun et la rue Roger Salengro forment aussi des voies plantées importantes.

### Les places

De nombreuses places constituent pour la ville des espaces de respiration urbaine. Si la plupart d'entre elles ont été réaménagées récemment, le stationnement envahissant des véhicules a tendance à dévaloriser certaines. La place Victor Hugo est la seule à conserver ses matériaux et ses bornes d'origine, tandis que les autres sont habillées de pavé béton des années 1980, de grès d'Inde et de pavé de pierre bleue, ou de pavé de grès ancien ou recoupé.



III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

L'espace public : Types d'espaces publics

Valeur de patrimoine

- Des tracés historiques.
- Un cadre bâti de qualité.
- Des places au patrimoine reconnu : sites classés.
- Des ruelles pittoresques.
- Certains revêtements anciens : pavé de grès ancien bosselé, pavé de pierre bleue, bordure de trottoir en pierre de Marquise ou en grès, caniveau en pavé de grès.
- Un mobilier parfois patrimonial : bornes, chasse roues, etc.

Problèmes rencontrés

- Le stationnement qui masque souvent la qualité de l'espace public et qui nuit parfois à la valeur patrimoniale de ces lieux.
- Les aménagements et leur matériaux qui doivent s'adapter à l'accessibilité.
- L'encombrement par le mobilier (potelets, barrières, appuis vélos, corbeilles, signalisation, mâts d'éclairage, bacs plantés etc.).
- L'encombrement par l'occupation privée du domaine public (terrasses de café).
- Les usages à prendre en compte, pour une ville vivante.

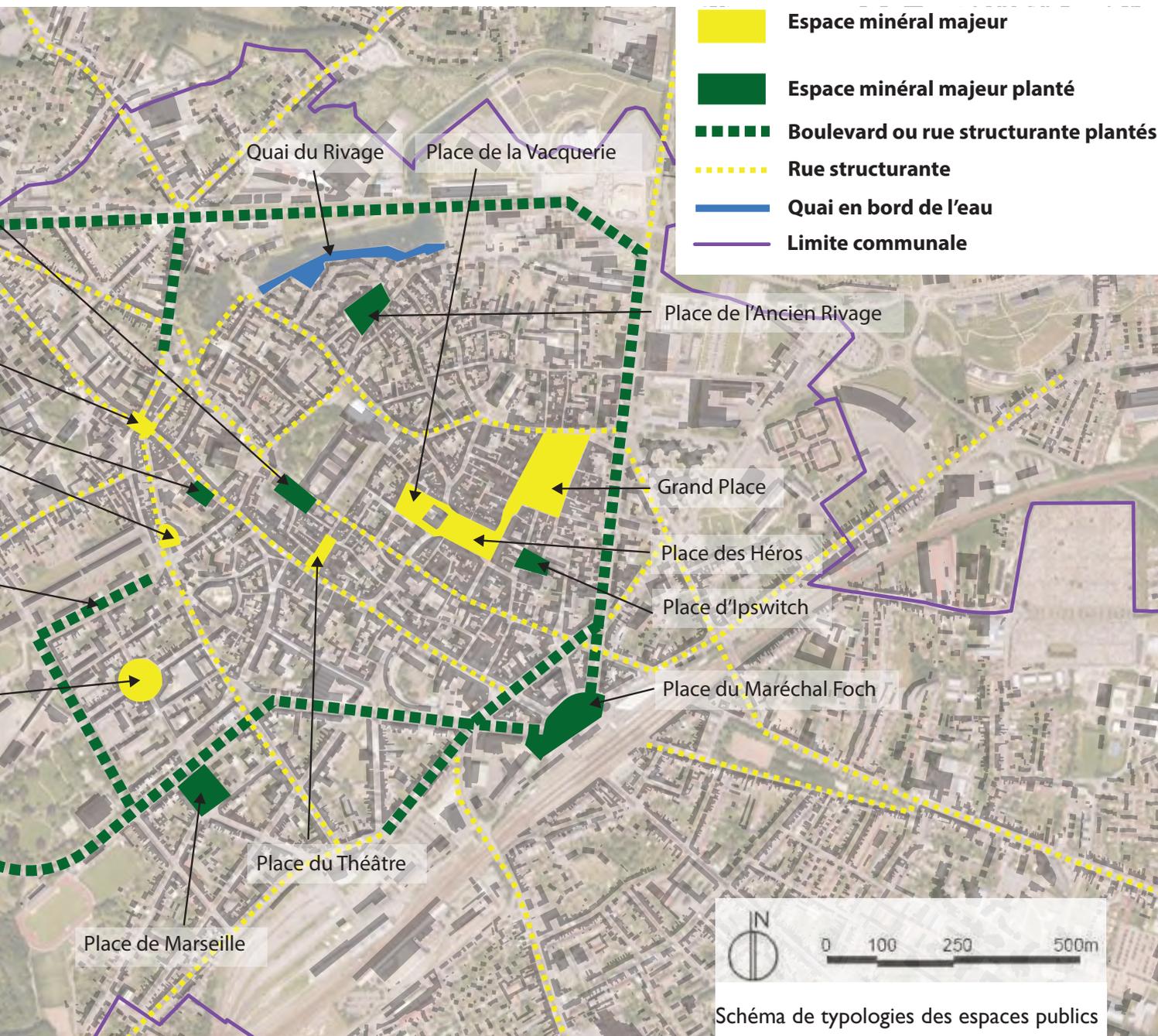


Schéma de typologies des espaces publics

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Places majeures protégées

### Les deux grandes places, patrimoine majeur

**La Grand Place et la Place des Héros**, reliées par la rue de la Taillerie, appelées autrefois Place du Grand Marché et Place du Petit Marché, présentent un ensemble monumental au renom international, protégées au titre des sites classés en 1933.

Le cadre des maisons hispano-flamandes aux pignons à volutes date du XVII<sup>e</sup> siècle sur un modèle du XV<sup>e</sup> siècle, reconstruit après la guerre de 1914-18. Les arcades du rez-de-chaussée déterminent un espace public se prolongeant sous l'espace privé. Sous ces arcades, des descentes vers les caves, ou «burgets», rythment le pied des maisons, menant aux Boves, galeries profondes de carrière de pierre. L'hôtel de ville avec son beffroi du XVI<sup>e</sup> siècle forment le fond de scène de la place des Héros. Le beffroi est classé au patrimoine de l'Humanité par l'Unesco.

L'accès à ces places s'effectue par les angles et les courants de circulation restent tangents aux côtés, témoignant de leur caractère ancien. Le sol des places autrefois en terre battu, a été pavé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**La Grand place** a fait l'objet de travaux d'aménagement pour un parking souterrain de trois niveaux, en 1977, laissant l'espace pavé relativement dégagé. Un revêtement en pavé béton lisse reprend le dessin des arcades sous celles-ci. Des trémies en pierre ou en métal ajouré, un ascenseur et quelques potelets forment les émergences dans l'espace horizontal. Des éclairages en goutte d'eau de verre ont été créés pour la place vers 2008. Le stationnement de surface reste néanmoins encore présent sur le pourtour et dans une partie du centre de la place.

**La place des Héros** a fait l'objet d'une réfection vers 2010, avec suppression d'une grande partie des stationnements pour dégager la vue sur l'hôtel de ville, effacement des bordures de trottoir, remplacées par des grilles avaloirs ornées, pavage anciens au centre avec dessin évoquant l'ancienne chapelle des Ardents, pavés lisses au pourtour, séparation des circulations par potelets. Le seuil de l'hôtel de ville n'est plus circulé. Les entrées vers les caves, «burgets», ont été homogénéisés par des plaques métalliques aux motifs gravés, où figure la date.



*La Grand'Place et la place des Héros reliées par la rue de la Taillerie.*

## L'espace public : Places majeures protégées

**La place Victor Hugo**

Cette place de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, centre de la Basse Ville, ancienne place du marché aux bestiaux, est protégée au titre des sites classés.

De forme géométrique octogonale dans un cadre architectural ordonnancé, elle a été créée par Pierre-Louis Beffara. Au centre un obélisque dessiné par Posteau entouré de deux fontaines, forme un point de repère depuis les larges rues d'accès rectilignes du quadrilatère de la Basse Ville.

Cette place qui n'a pas fait l'objet de réhabilitation récente garde ses matériaux anciens remarquables : vieux pavés de grès, pierre bleue sur les trottoirs périphériques, grosses bornes de pierre. L'éclairage est discret, en applique sur les murs des architectures.

**Problèmes rencontrés**

Aujourd'hui la place Victor Hugo est principalement dévolue au stationnement, ce qui la disqualifie.



Grand'Place



Place des Héros



Place Victor Hugo



La place Victor Hugo..

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Autres places à dominante minérale

### Place du Théâtre

La place du Théâtre, ancienne place du Châtelain, puis place du Marché au Poisson, est visible sur le plan de 1581. Elle met en valeur la façade du théâtre construit par Gillet en 1785.

Long rectangle en pente vers le sud, elle a fait l'objet d'une réfection récente, avec dégagement des véhicules au profit d'un parvis, espace de respiration. Son sol est recouvert de pavés de grès d'Inde, qui rappelle les grès traditionnels recoupés, avec un rendu terne et feuilleté toutefois différent.

### Place du Marché au Poisson

Place conçue par Jean Auguste Traxler, vers 1830, dans la tradition classique, avec un beau cadre architectural en demi-lune. Le bâtiment métallique du marché a disparu, tandis que la fontaine subsiste.

Un aménagement récent a permis de dégager l'espace central des stationnements de véhicules, par des potelets le long de la bordure de trottoir. Le revêtement de sol est en pierre bleue, la bordure et le caniveau en grès. Un abri bus poncture l'espace central.



La place du Théâtre.....



La place du Marché au Poisson.....



## L'espace public : Autres places à dominante minérale

**Place de la Vacquerie**

Seuil arrière de l'hôtel de ville, cette place qui a remplacé un îlot construit, est bordée par le petit jardin du monument, entouré de grilles du XIX<sup>e</sup>.

Cette place est aujourd'hui encombrée de véhicules en stationnement.

**Place Adolphe Lenglet**

La petite place au carrefour de la rue des Portes Cochères et de la rue Désiré Delansorne, s'organise devant la façade ordonnancée du tribunal. Elle est envahie par le stationnement, qui la disqualifie.

**Place du Pont de Cité**

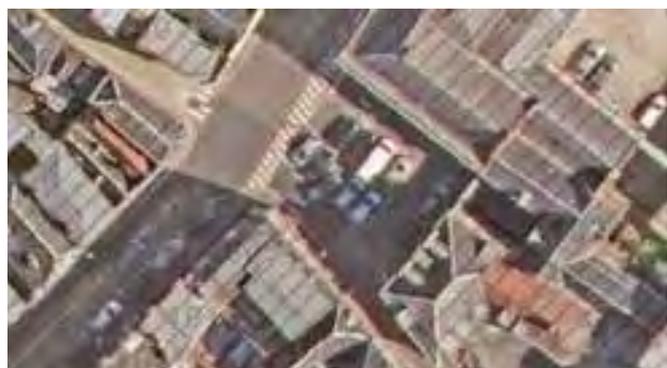
Cet espace est la charnière originelle entre la Cité et la Ville, ce qui en fait un emplacement patrimonial.

La fontaine de Neptune, monument de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, conçu par le maître d'œuvre Bourgeois et le sculpteur Vital-Dubray en orne l'angle sud-est, de manière magistrale. Cette fontaine était autrefois délimitée par une grille. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La place elle-même est en pente, traitée de manière routière, avec une plate bande fleurie côté nord, sans intérêt patrimonial. Cette place mérite un aménagement.



La place de la Vacquerie.....



La place Adolphe Lenglet.....



La place du Pont de Cité.....



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Autres places arborées

### Place du Wetz d'Amain

Cette place est classée au titre des **sites classés**. Paisible et en point bas, elle accueillait autrefois un abreuvoir alimenté par le Crinchon, comblé en 1812. La place longe l'axe majeur de la rue Saint Aubert, et est ombragée par de vieux platanes, qui entourent la statue de l'Abbé Halluin. En fond de décor, la maison du Wetz d'Amain, de style renaissance, avec pignon à pas de moineaux, tourelle hexagonale, et portail de style classique, est l'ancien refuge des moines du mont St Eloi. Côté nord, la façade des années 80 sur pilotis permet l'accès aux tours jumelles, contrastant avec son caractère ancien.

La place a fait l'objet d'une réfection récente, avec diminution des surfaces de stationnement au profit d'un espace piéton en pavés de grès d'Inde.



La place du Wetz d'Amain.....

### Place de l'Ancien Rivage

Ancien port de la ville creusé au début du XVIIe siècle et rebouché en 1891, la place est entourée d'une architecture en brique et pierre. Elle a été réaménagée avec le quartier de Méaulens dans les années 1980-90, avec un cadre de platanes sur une bande engazonnée, donnant une ombre épaisse au dessus des voitures stationnées. Un espace central sablé sert de square avec des bancs et des jeux de ballon.

Cette place, malgré les nombreux véhicules en stationnement, conserve un véritable charme



La place de l'Ancien Rivage.....

III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

L'espace public : Autres places arborées

**Place de la Madeleine**

La place de la Madeleine, de la fin du XIXe siècle, fait face au palais Saint Vaast prolongé par son square et ses belles grilles.

Dominée par de jeunes platanes qui ont remplacés les vieux tilleuls, elle a été aménagée récemment pour accueillir du stationnement sur un sol en pavé de grès d'Inde.

**Place d'Ipswich**

Cette place constitue le parvis de l'église Saint Jean-Baptiste, église néo-gothique construite dans les années 1920 sur un ancien îlot d'habitat. Espace planté de platanes, avec une fontaine face à la porte latérale de l'église, jardinières séparant le stationnement des piétons. Un calpinage de pavé de grès alterne avec de l'enrobé tandis que la rue de la Housse a été refaite en pavé de pierre bleue comme les rues adjacentes à la place des Héros.

Cette place constitue une ambiance urbaine végétale du XXe siècle.



La place de la Madeleine.....



La place d'Ipswich .....

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Autres places arborées

### Place de Marseille

Cette place, dans le prolongement de la rue Victor Hugo se trouve en surplomb du boulevard Vauban dans l'axe de la rue Victor Hugo et de l'obélisque. Entourée de vieux platanes plantés dans une plate bande de gazon, elle forme un composition ordonnancée, en écho à la place Victor Hugo. Encadrée de maisons de maître, elle représente un lieu de respiration au centre du quartier d'extension urbaine de la fin du XIX<sup>e</sup>, entre la Basse Ville et la voie ferrée.

La fonction dominante de parc de stationnement dessert sa physionomie actuelle.

### Problèmes rencontrés

Aujourd'hui, cette place est organisée pour le stationnement, ce qui la disqualifie.



La place de Marseille

200 |



L'espace public : Autres places arborées

**Place du Maréchal Foch (de la Gare)**

La place du Maréchal Foch met en scène la nouvelle gare résolument moderne des années 1950, la première gare ayant été construite en 1846, une seconde en 1898 après le démantèlement des fortifications, ayant été bombardée en mai 1940.

La place respecte les perspectives urbaines en éventail des rues qui y débouchent.

Un monument aux morts s'impose au centre sur un socle surélevé, en avant d'un mur d'eau, tandis que les lignes de jeunes arbres accentuent l'effet d'éventail.

Cette place a fait l'objet d'un réaménagement récent dégageant l'encombrement du stationnement sur les côtés au profit d'un espace central piéton, recouvert de dalles de granit.



*La place du Maréchal Foch (de la Gare)*

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Boulevards de ceinture

### Les boulevards de ceinture

Les boulevards de ceinture constituent une voie structurante encerclant la ville centre de la fin du XIX<sup>e</sup> puis du XX<sup>e</sup> siècle, isolant les faubourgs. Ils génèrent un caractère végétal autour de la ville, tel un collier de trame verte.

La partie est a été réalisée juste après le démantèlement, tandis que la partie ouest s'est faite à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, le traitement paysager reprend les mêmes principes : large emprise de 26 à 32 m de largeur, comprenant deux voies de circulation entre une bande plantée centrale, trottoirs sur les côtés, ce qui était classique pour ces boulevards qui remplaçaient les fortifications à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les séquences urbaines, boulevards Vauban, Carnot, de Strasbourg, Faidherbe, sont plus minérales, avec du stationnement sous les arbres du terre-plein central, les carrefours étant végétalisés par des haies d'ifs pour masquer les stationnements.

La partie du boulevard Michonneau a un petit terre plein central planté, sans stationnement.

Les séquences paysagères, boulevards Georges Besnier, Président Allende, du Général de Gaulle, ont un terre-plein central planté de massifs jardinés d'arbres aux essences variés sur un tapis de gazon, correspondant à la deuxième phase d'aménagement.

Une séquence semi-urbaine, boulevards de la Liberté et Robert Schuman, bénéficie d'un terre plein paysager au centre, dans un cadre un peu plus urbain de part et d'autre.

Les sections urbaines ont été réaménagées récemment, avec structuration du stationnement et renouvellement des vieux arbres par de jeunes platanes ou tilleuls.

Ces boulevards façonnent un patrimoine paysager structurant pour la ville.



Boulevard du Général de Gaulle, paysager



Boulevard de Strasbourg, urbain





Boulevard Robert Schuman, semi-urbain



203

III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

L'espace public : les boulevards de ceinture



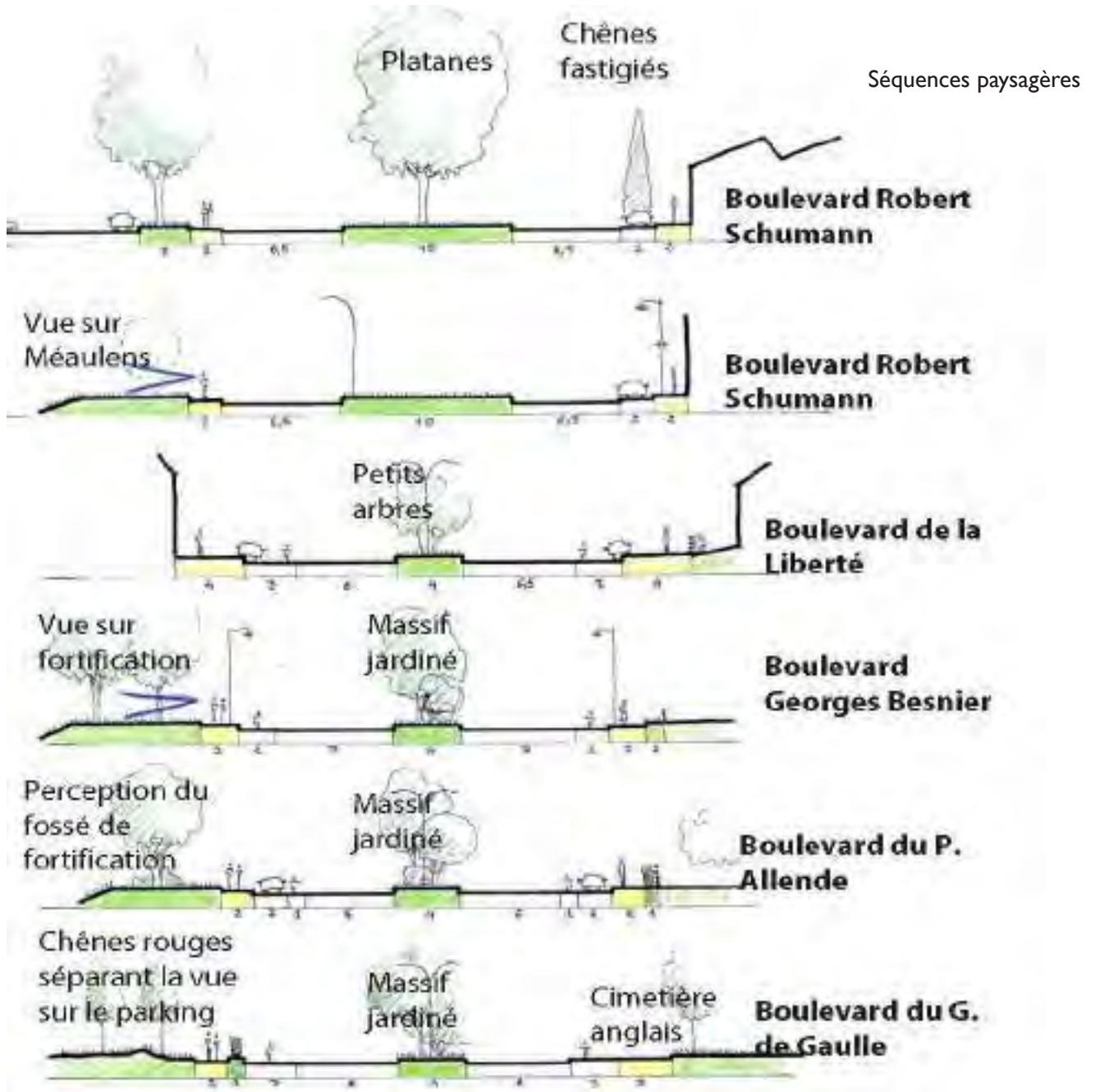
Boulevard Georges Besnier, paysager



Boulevard Gen de Gaulle, paysager



Boulevard Prés Allende, paysager



204

L'espace public : les boulevards de ceinture



Boulevard Robert Schumann, urbain

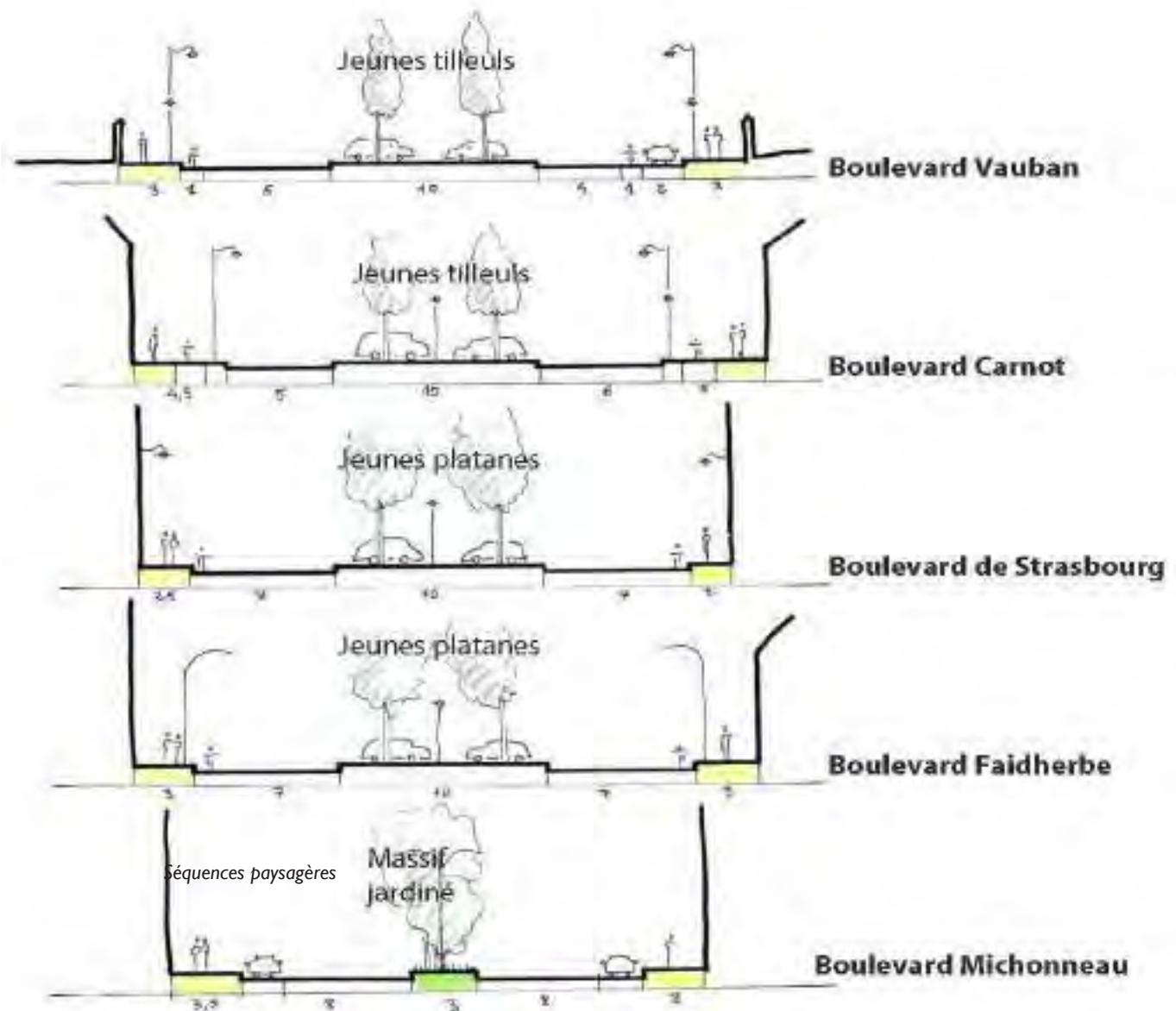


Boulevard Faidherbe, urbain



Boulevard Carnot, urbain, carrefours plantés

Séquences urbaines



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## L'espace public : Autres rues et boulevards plantés, les ruelles étroites

### Les autres rues et boulevards plantés

Le boulevard Crespel et le cours de Verdun structurent et encadrent la Basse-Ville. Plantés d'alignement d'arbres, ils sont envahis de stationnement qui les disqualifient.

Le cours de Verdun était longé autrefois par le ruisseau des Hautes Fontaines, couvert en 1865. Le cours devient alors lieu de promenade et un marché aux chevaux.

La rue Roger Salengro bordée d'une ligne de vieux tilleuls, le long du jardin Minelle, la rue d'Amiens, ponctuée de liquidambers, la rue Abel Bergaigne plantée de poiriers, structurent plus discrètement la ville.



*Le Cours de Verdun, ancien bras de ruisseau au nord de la Basse-Ville, est planté d'arbres d'alignement, ombre pour le stationnement*



*Boulevard Crespel, planté de jeunes chênes, encadre le sud-ouest de la Basse-ville*



## L'espace public : Autres rues et boulevards plantés, les ruelles étroites

## Les rues étroites patrimoniales

Les rues étroites sont caractéristique de la ville ancienne. Parfois en pente, d'autre fois sinueuses, elles sont bordées de trottoirs étroits, marqués par bordures de pierre et caniveaux pavés, conservant de temps à autre, leur revêtement pavé d'antan.

Les bordures de trottoir sont traditionnelles et servent de protection pour les façades des maisons, plus que de passage pour les piétons.

Près des grandes places au centre, des rues ont été aménagées pour marquer leur dominante piétonne, avec de nouveaux pavages, un effacement des bordures et caniveaux, un nouvel éclairage.

## Problèmes rencontrés

L'enrobé a souvent recouvert le pavage ancien sur la voirie et sur certains trottoirs.

On remarque des vides qui ouvrent ces ruelles vers les centres d'îlots, pour permettre en général du stationnement, en perturbant la morphologie urbaine des rues.

Les réseaux aériens, le caractère routier (enrobé) dévalorisent parfois ces ruelles patrimoniales.



Rue Coclipas, trottoirs étroits



Rue de Jérusalem, en pente, étroite, sinueuse



Rue Saint Jean, étroite, pavée



Rue Ronville, piétonne, aménagée, pavée



Rue du Cardinal, vers la Grand'Place



Rue de la Fleur de Lys, vers la Grand'Place

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Le paysage végétal : Jardins ouverts au public

### Paysage végétal en ville

En plus des rues et boulevards plantés, de grands parcs agrémentent les bords de la ville : parc des Grandes Prairies et parc du Val de Scarpe au nord, parc de la Citadelle et jardin des Hautes Fontaines au sud-ouest.

Des jardins publics forment des respirations végétales au sein de la ville, propices au cadre de vie des habitants : jardin des Allées, jardin Minelle, jardin du Rietz Saint Sauveur, squares Saint-Vaast, Jeanne d'Arc et Saint-Nicolas autour de la cathédrale, square du Rietz Saint-Sauveur, parc du Bastion des Chouettes.

Des squares qui viennent d'être achevés ne présentent pas de valeur patrimoniale importante, square Cousteau, square des Rosatis,

même si celui-ci révèle le tracé de l'ancienne fortification.

Des places jardins, place de la Préfecture, place Saint Etienne, font partie de ces espaces à dominante végétale de la ville.

Deux jardins de mémoire, cimetière militaire britannique, carrière Wellington représentent des espaces jardinés.

En complément, de tout petits espaces sans réelle destination sont aménagés en espaces verts très fleuris, participant au registre planté de la ville.

Les boulevards et rues plantés forment des liens entre les jardins ouverts au public.



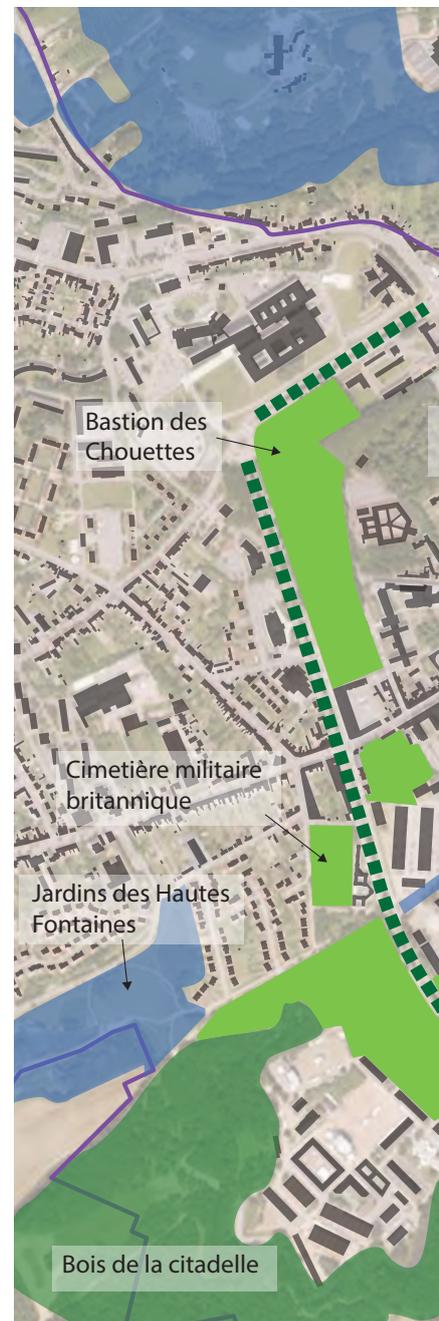
208 | *L'eau dans les parcs participe à la qualité du cadre de vie*



*Nouveau jardin public : square des Rosatis*



*Petits îlots de verdure appréciables au sein de la ville*



Le paysage végétal : Jardins ouverts au public



Square Saint Vaast, jardin public en plein coeur de ville

Schéma des espaces verts ouverts au public



III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

Le paysage végétal : Jardins ouverts au public > les parcs publics

**La Citadelle**

La citadelle, élément du « pré carré » de Vauban, construite entre 1668 et 1672, est protégée en tant que **monument historique classé** et classée au **patrimoine mondial** de l'Humanité par l'Unesco.

Sur 10 ha, elle façonne un paysage remarquable, qui est perceptible depuis le boulevard de ceinture de la ville, avec ses murs de fortification, ses talus réguliers et ses fossés parfois en eau, les ruisseaux du Crinchon et des hautes Fontaines, ses masses boisées qui jouxtent le paysage agricole.

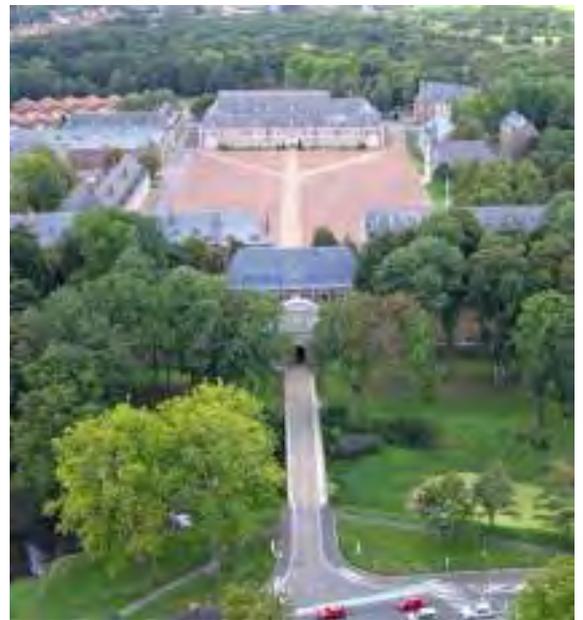
C'est un paysage fédérateur, lieu de promenade et de grande respiration pour la ville.

**Le bastion des Chouettes**

Ce bastion avec sa courtine attenante, en maçonnerie de briques, est un des derniers témoignages de l'enceinte fortifiée qui ceinturerait la cité d'Arras au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est protégé en tant que **monument historique inscrit**.

Il constitue un paysage remarquable, avec son fossé enherbé dominé par les frondaisons du jardin de la Préfecture, et les arbres qui accompagnent les boulevards Besnier et Allende.

Élément de la trame verte, il forme un lien entre les parcs du nord et du sud dans le paysage arrageois.



La citadelle, havre de verdure .....



Bastion des Chouettes, élément de la trame verte urbaine .....

210 |

Paysage végétal : Jardins ouverts au public > les parcs publics

**Jardins du Val de Scarpe, Cité Nature et Aquarena**

À l'entrée nord de la ville, s'est constitué depuis 2005, un pôle destiné aux loisirs, faisant suite au parc des Grandes Prairies le long de la Scarpe.

Jouxtant la Cité Nature avec ses jardins réalisés dans les années 2005, l'Aquarena de 2012 s'est accompagné d'un parc reprenant de tracé des glacis de la fortification de la ville, formant un bel ensemble où des plantes de terrain humide se marient avec l'eau.

**Le parc des Hautes-Fontaines**

Ce parc semi-naturel prolonge les abords de la Citadelle.

Le ruisseau des Hautes-Fontaine et un grand étang agrémentent ces dix hectares de verdure, havre de paix pour les promeneurs et pour la faune sauvage.



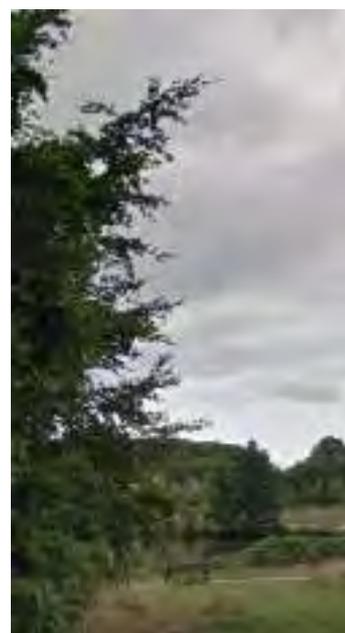
*Jardins du Val de Scarpe, ensemble entre eau et évocation de la fortification .....*



| 211



*Parc des hautes Fontaines, vallon verdoyant de promenade, faisant suite à la citadelle .....*



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Paysage végétal : Jardins ouverts au public > les squares

### Le Jardin des Allées

Ce jardin de 6 ha, qui date de la fin du XIXe siècle comprend des arbres majestueux, aux essences rares. Côté ville, un kiosque entouré de lignes d'arbres est un lieu de rassemblement.

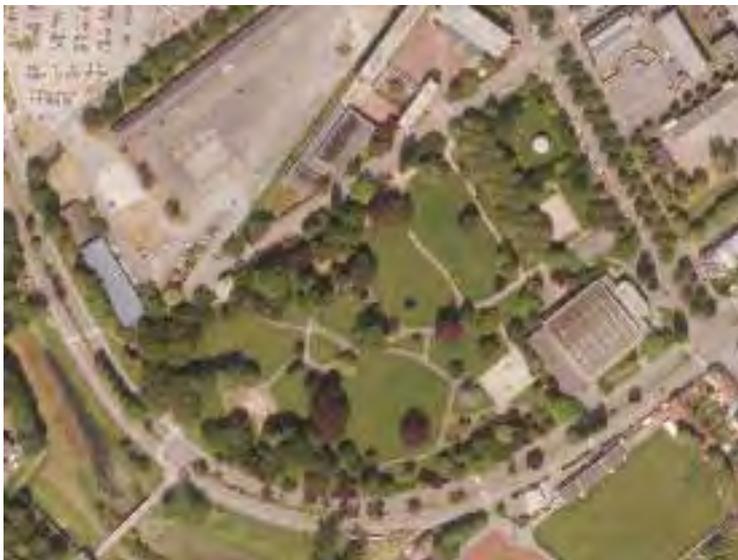
Les restes de la demi-lune d'entrée dans la citadelle se trouvent maintenant au sein de ce jardin, coupés par le boulevard du Général de Gaulle, créé à la fin du XXe siècle.

### Square Saint Vaast (jardin de la Légion d'honneur),

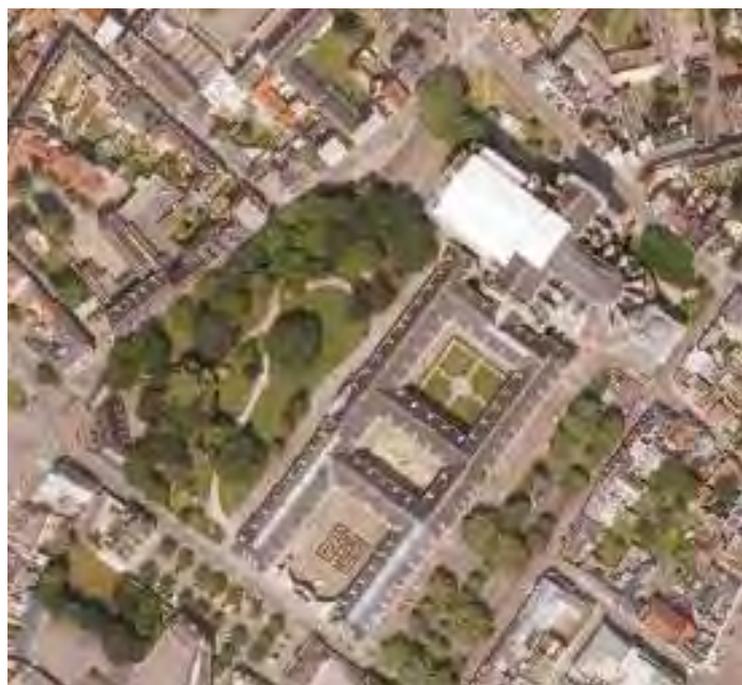
Contigu au palais Saint-Vaast, ce jardin de 1,2 ha, côtoie la cathédrale et l'abbaye Saint-Vaast. Situé bien au dessus de la rue des Teinturiers, il procure une ambiance de calme, avec ses allées sinuant au milieu de vieux arbres remarquables et son fleurissement soigné.

### Squares Saint-Nicolas et Jeanne d'Arc

De l'autre côté de la cathédrale, les deux petits squares Saint-Nicolas et Jeanne d'Arc, offrent de l'ombrage devant la façade monumentale, en arrière des grilles en fer forgé. Des ormes y sont rescapés de la maladie de la graphiose.



Jardin des Allées, ses arbres remarquables, son kiosque .....



Le square Saint-Vaast, et les squares Saint Nicolas et Jeanne d'Arc autour de le cathédrale et du palais Saint Vaast .....



Paysage végétal : Jardins ouverts au public > les squares

**Jardin Minelle**

Le jardin Minelle, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'étend sur 2 ha. Il s'organise autour du plan d'eau qui prolonge le bras de la Scarpe. Les rocailles et la petite île refuge lui donnent un caractère pittoresque, en plus des quelques arbres qui subsistent.

**Square du Trente-Troisième**

Ce square s'ouvre sur les rues alentour, mettant en valeur la fontaine du fond de décor. Son dessin géométrique s'inspire des années 30, ponctué par des ifs taillés en cône, sous les vieux arbres conservés. Ce square est de grande qualité paysagère, même si il est entouré d'un flux de circulation gênante.

**Le Rietz Saint-Sauveur**

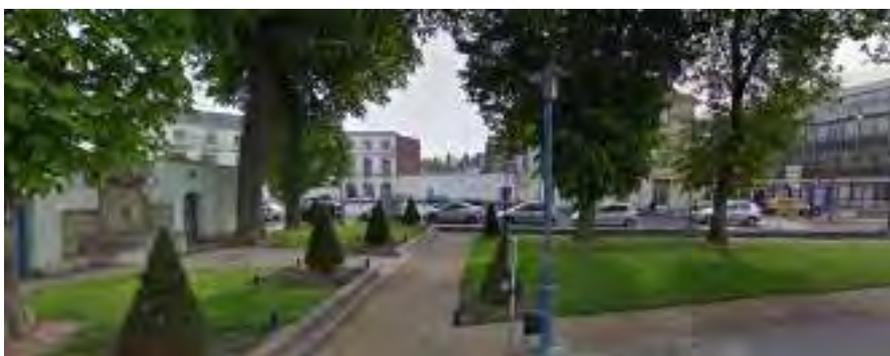
Au-delà du centre-ville, le jardin du Rietz Saint-Sauveur, est le plus ancien jardin public d'Arras, longeant la route de Cambrai.

Bordé de très vieux arbres, il s'étend sur deux hectares avec des espaces de jeux et de sport, et à destination de manifestations festives.

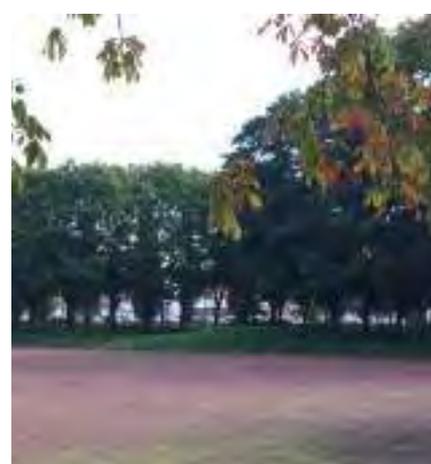
L'aménagement de la rue de Cambrai l'a raboté en partie.



Jardin Minelle, eau et rocaille



Square du Trente-Troisième, un jardin au dessin des années 30



Jardin du Rietz Saint Sauveur, grand jardin avec beaux alignements d'arbres, son réaménagement est programmée

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Paysage végétal : Jardins ouverts au public > les places-jardin, les jardins de mémoire

### Place de la Préfecture

Cette place-jardin, classée au titre des sites classés, entoure l'église Saint Nicolas en Cité disposée comme sur un piédestal.

La partie vers la préfecture a été réaménagée récemment pour évoquer l'ancienne cathédrale, par des haies d'if qui se mêlent au gazon sous les frondaisons des grands arbres, marronniers et tilleuls.

D'autres espaces plantés en contrebas et les jardins des maisons alentour donnent à cette place une ambiance charmante de village qui contraste avec l'ambiance urbaine très proche. Des stationnements les dévalorisent néanmoins.



La place de la Préfecture, place-jardin

### Place Saint Etienne

Cette petite place-jardin en légère pente est encadrée d'une architecture de qualité. Gazon, arbustes et fleurs se trouvent sous le couvert de grands platanes. Cette place attenante aux abords plantés de l'église adjacente, diffuse une ambiance charmante et pittoresque, dans ce quartier dense.

### Place Benoit Frachon

Cette petite place-jardin de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, a été aménagée à un carrefour important entre deux gros établissements scolaires. Le dessin carré en diagonal diminue l'impact des voiries. Le gazon, les vieux acacias boules et les bancs invitent à la détente.



La place Saint Etienne, place-jardin



Le square Benoit Frachon, place-square



Paysage végétal : Jardins ouverts au public > les places-jardin, les jardins de mémoire

**Le cimetière militaire britannique du faubourg d'Amiens**

Ce cimetière visible depuis le boulevard de ceinture représente une œuvre patrimoniale majeure du point de vue du paysage. Lieu monumental de recueillement au paysage ordonnancé remarquable, cet ensemble fait l'objet de soins attentifs.

Le long du boulevard du Général de Gaulle, l'architecture monumentale du portil s'ouvre sur l'espace rythmé par les stèles alignées sur le gazon.

Le long du mur d'enceinte, des bouleaux au tronc blanc forment une couronne végétale qui laisse voir, par endroits, le tissu pavillonnaire, appelant une limite paysagère plus affirmée.

Au sud, un espace délaissé en triangle fait tampon avec l'avenue du Mémorial des Fusillés et la citadelle.

**La carrière Wellington**

Le mémorial de la carrière Wellington est mis en scène par son jardin planté, structuré par des lignes d'arbres. Son parc est visible depuis la rue du Temple, mais est peu perceptible depuis l'avenue Fernand Lobbedez.



*Le cimetière militaire britannique, lieu patrimonial*



*La carrière Wellington*



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Paysage végétal : Végétal public en ville

### Le végétal public en ville

Les jardins publics plus ou moins grands en ville, associés aux plantations d'arbres d'alignement ou aux îlots plantés d'arbres, d'arbustes ou de fleurs forment un ensemble de verdure important qui contribue au bien être des habitants et façonne une image de ville patrimoniale verte.

Si les squares Saint Vaast, Jeanne d'Arc et Saint Nicolas sont clôturés, les autres parcs et jardins sont ouverts sur l'espace public.

L'architecture de l'après-guerre de 1940-45 a engendré des espaces verts ouverts sans clôtures, en rupture avec l'urbanisme traditionnel, comme par exemple les abords de l'hôtel de ville.

De tout petits espaces sans réelle destination sont aménagés en espaces verts très fleuris, îlots routiers, espaces délaissés, renforçant l'image verte de la ville.

Les arbres caractéristiques de la ville sont le chêne fastigié, le tilleul, le marronnier, le platane et le liquidambar.



Abords de l'hôtel de ville, espace vert ouvert sur la ville



Îlot de verdure en ville, participant à l'image verte



III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

Paysage végétal : Végétal public en ville



Chêne fastigié



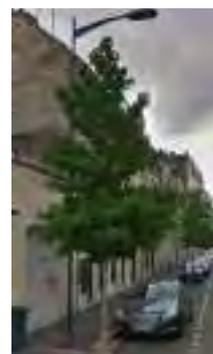
Tilleul



Platane



Marronnier



Liquidambar



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Paysage végétal : Végétal privé en ville

### Végétal privé en ville

Les jardins privés sont nombreux à Arras. Ils sont parfois perceptibles par des frondaisons débordent de hauts murs. D'autre fois, ils se montrent en arrière de grilles ou se cachent derrière des haies opaques. De petits jardinets ornent le devant de maisons, surtout dans les faubourgs.

Dans les quartiers denses de la ville, des plantes grimpent sur certaines façades, agrémentant l'aspect très minéral des ruelles étroites.

Le grand jardin de la préfecture, autrefois palais épiscopal, de grande qualité paysagère est fermé au public. Par contre, le jardin privé de la maison diocésaine rue d'Amiens, laisse sa porte ouverte aux promeneurs.

L'ensemble des jardins représente un véritable potentiel de nature en ville et à ce titre ils doivent être protégés. Avec leurs vieux arbres et leur massifs plantés, ils participent à la trame verte urbaine, pouvant permettre le passage de l'avi-faune. Certains jardins conservent les traces des ruisseaux effacés.



Végétal au dessus des murs de clôture



Jardinet visible en avant de maison



Plan du jardin de la préfecture, Lerouge, fin XVIIIe



Végétal sur façade de maison au centre



Paysage végétal : Végétal privé en ville

Enfin, des jardins familiaux forment un maillon important, exprimant la valeur des usages nourriciers.



Jardins familiaux, nourriciers



219

Schéma du végétal privé en ville

### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Paysage végétal : Nature en ville, liens pour une trame verte

### Nature en ville, liens pour une trame verte

Entre les deux espaces de nature que représentent la vallée de la Scarpe et la citadelle avec le parc des Hautes Fontaines, une ébauche de trame verte se dessine côté ouest.

Le lien se fait à partir des boulevards plantés, du bastion des Chouettes attendant au grand jardin de la Préfecture, des jardins publics et privés et des îlots de verdure, continuités végétales permettant le passage de l'avi-faune.

Une deuxième connexion de nature est possible par le bas de la ville, pour matérialiser la mémoire du passage de l'eau.

Depuis le passage du Crinchon et par le cours de Verdun au sud, un lien peut s'affirmer rue du 29 Juillet et rue de Turenne pour rejoindre le jardin Minelle.



Paysage végétal : Nature en ville, liens pour une trame verte

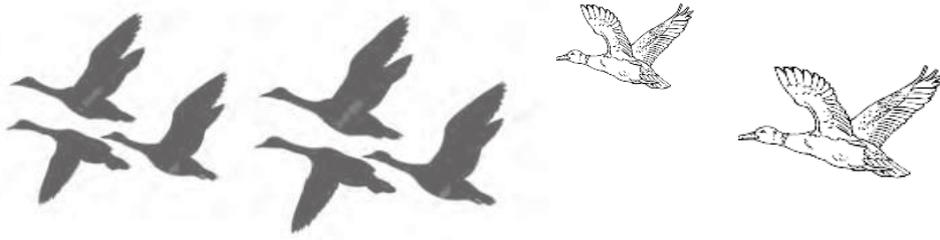
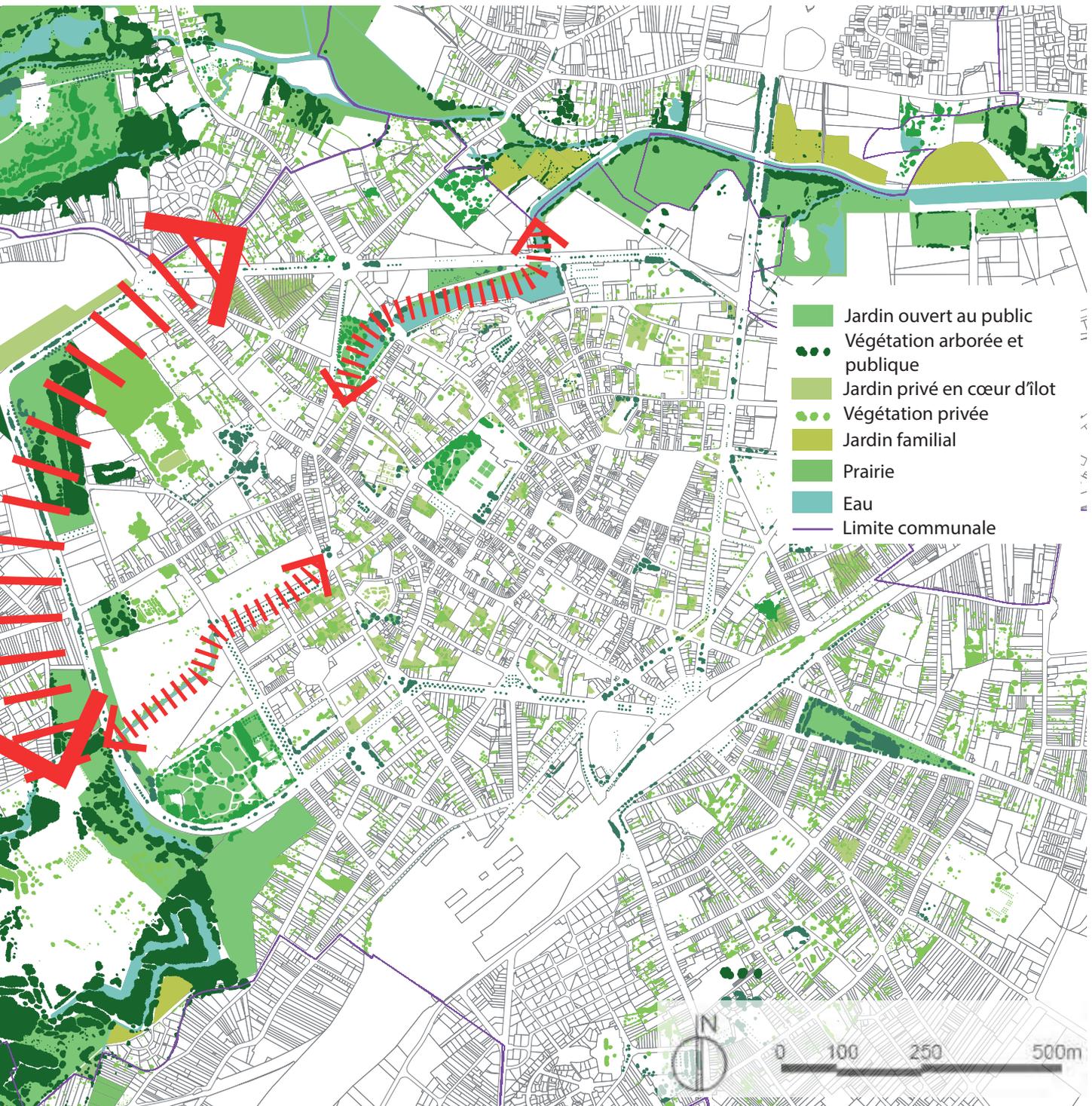


Schéma de la nature publique et privée en ville



### III. TYPOLOGIE DU PAYSAGE URBAIN

## Perceptions et cônes de vue sur monuments et façades repères

### Perceptions et cônes de vue

La ville d'Arras est riche de monuments repères, le beffroi de l'hôtel de ville étant le signal le plus haut, visible de loin, classé **Monument historique** et inscrit au **patrimoine mondial** de l'UNESCO.

Des clochers d'églises, certains éléments sculpturaux tels la fontaine de Neptune, des châteaux d'eau, constituent d'autres points d'appel, qui participent au plaisir de la promenade et à l'orientation dans la ville.

D'autre part, des façades caractéristiques forment des jalons marquants

de l'identité de la ville, par des points de vue plus rapprochés.

Les vues panoramiques donnent un champ de vision élargi à un ensemble monumental.

Les vues axées structurantes sont cadrées par des rues focalisant le regard vers le monument repère.

Ces vues panoramiques ou axées structurantes méritent attention et protection.

222



Beffroi



Fontaine de Neptune



Obélisque, place Victor Hugo



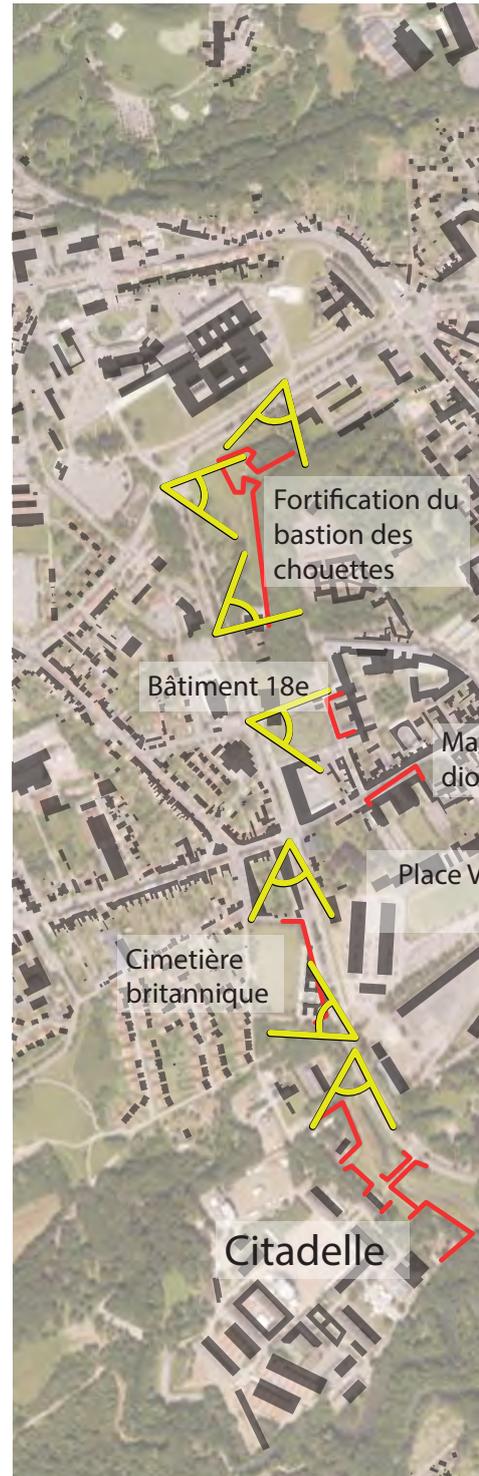
Citadelle



Eglise Saint Jean Baptiste



Vue panoramique vers le beffroi, Saint Géry et la cathédrale depuis l'avenue Jules Catoire



Fortification du bastion des chouettes

Bâtiment 18e

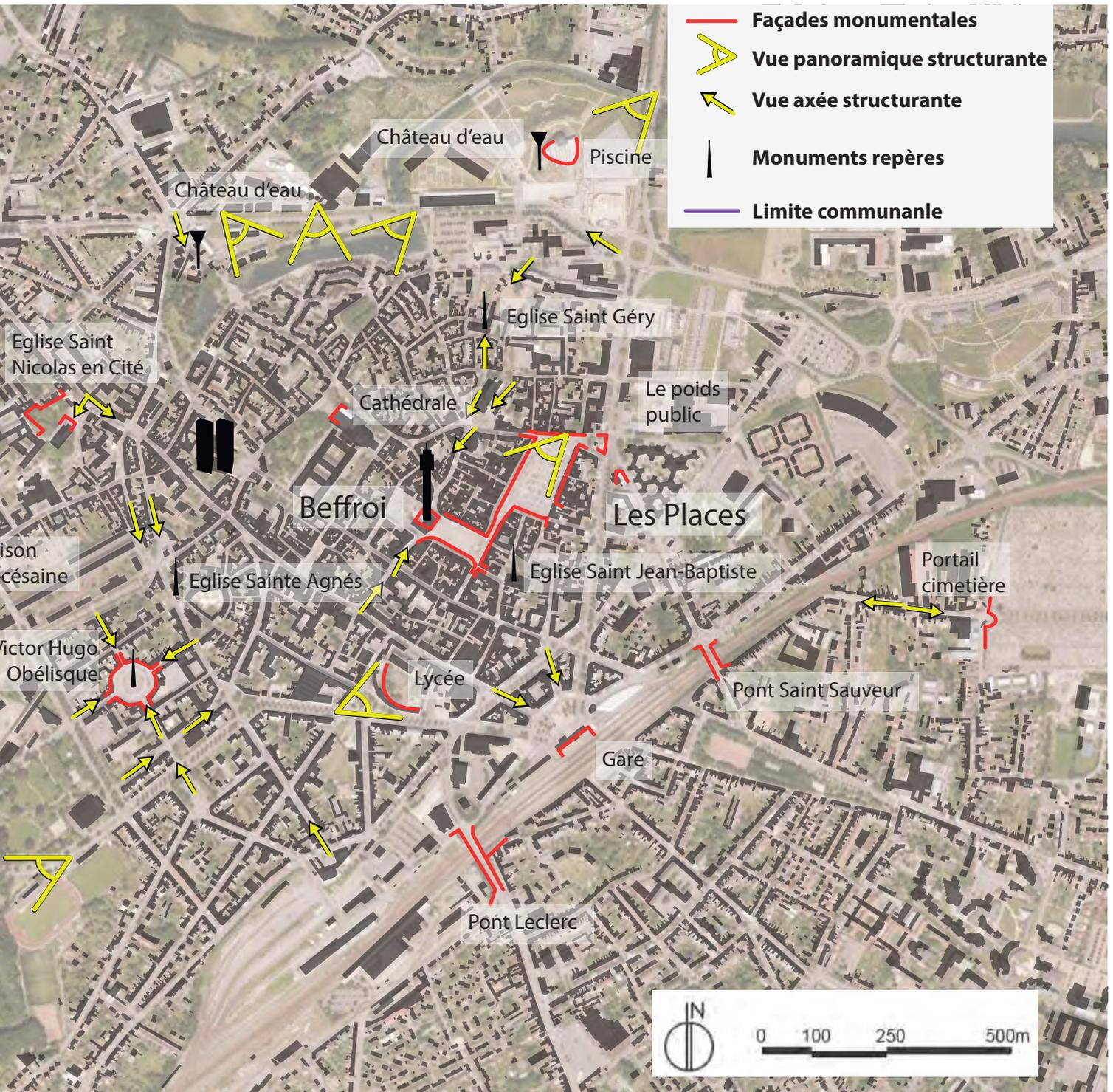
Cimetière britannique

Citadelle

Perceptions et cônes de vue sur monuments et façades repères



Vue panoramique de la ville et de la cité d'Arras - Archives dép. Pas-de-Calais 4 J 438/16



223





# CLÔTURES, MATÉRIAUX, MOBILIERS

---

## IV. CLÔTURES, MATÉRIAUX, MOBILIERS

### Types de clôtures

#### Murs pleins

Au centre de la ville, certains jardins longent la rue. Ils sont, le plus souvent clos de hauts murs maçonnés où se conjuguent le grès (soubassement), la brique, la pierre blanche, parfois en rouge-barre. Ces murs fabriquent l'alignement de la rue et cachent la vue sur les jardins, malgré quelques frondaisons qui peuvent en dépasser.

Au sein de la Ville Basse du XVIII<sup>e</sup> siècle, les murs appareillés accompagnent le style d'architecture classique du quartier.

Certains murs ont été surélevés par de la brique.

Les couronnements, sensibles aux infiltrations d'eau, sont constitués en général d'un assemblage de brique avec une pente en chapeau, ou parfois d'un couvre-mur en béton ou pierre.

#### Murs surmontés de grilles

A partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les murs moins hauts sont surmontés de grilles, avec un aspect décoratif. Accompagnant l'architecture éclectique, ils laissent voir la végétation des jardins et les maisons à l'arrière.

Les grilles en métal ont souvent un dessin recherché.

Les propriétaires obturent parfois la vue de leur propriété par des plaques métalliques recouvrant grilles et portails.



Grès et brique, rue du Mont de Piété



Brique, rue de Jérusalem



Rouges barres, rue des Carabiniers



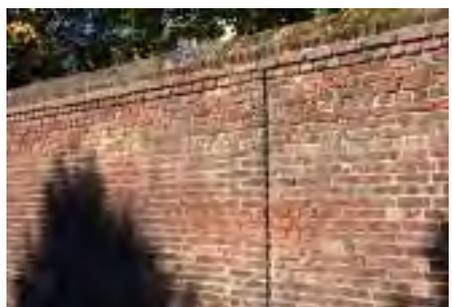
Pierre blanche, bas goudron, rue de la Paix



Chaînage pierre remplissage brique, classicisme de la Basse Ville



Surélévation en brique



Brique avec dessin, boulevard Vauban



Brique et pierre, brique vernissée, Bd Vauban



Surélévation en brique



Ornement de pierre sur pilier en brique



Couronnement de mur en brique, pile pierre de taille et brique



Surélévation en brique

### Murets et grilles et clôtures basses

Devant certaines maisons un peu plus modestes, dans les faubourgs, les murets bas (soubassement béton et/ou brique) surmontés de grilles anciennes, laisse voir les petits jardins avant, mise à distance par rapport à l'alignement de la rue. Les rues paraissent alors plus larges et végétalisées. L'obturation par des haies est fréquente. Les coffrets de compteurs dans les maçonneries sont parfois très visibles.

Devant des maisons de l'après-guerre, des clôtures basses en béton, parfois surmontées d'un dispositif à claire voie comme des lisses horizontales, permettent aussi le recul par rapport à la rue

Certaines clôtures avec portails et portillons ont été conçus dans le même esprit que celui de l'architecture de la maison.

#### Valeur de patrimoine

- l'alignement sur rue.
- le soubassement marqué (grès ou béton), parfois goudronné.
- le matériau de brique ou en mélange brique et pierre.
- le couronnement en pente ou en débord.
- les grilles métalliques en fer plein, ou de section demi-rond
- la transparence des grilles montrant le jardin et l'architecture



Murs souvent ouvragés, surmontés de grilles, devant les maisons de maître, délimitant le front de rue tout en laissant voir le végétal



Murs et grilles, soubassement béton, brique, pierre ou béton en couronnement, grille travaillée, parfois occultation métallique / végétale



Murets bas et grilles, permettant le recul de vue vers la maison et une ambiance jardinée

Grille en section plate ou demi-rond



Clôtures basses s'accordant à l'architecture, parfois doublées de haies occultantes



IV. CLÔTURES, MATÉRIAUX, MOBILIERS

Revêtements de sols

Matériaux des sols

D'abord en terre battue, les matériaux des sols étaient autrefois avec une dominante de pavés de grès à la fois sur la chaussée et sur les trottoirs, la bordure étant en pierre et le caniveau en pavé. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la pierre bleue a recouvert certains trottoirs, en harmonie avec des appuis de fenêtre et des emmarchements d'entrées.

Si les matériaux modulaires ont été progressivement recouvert d'enrobé, économique et silencieux, quelques ruelles ont préservé leurs pavés anciens, patrimoniaux. La place Victor Hugo conserve son pavage de grès calpiné et ses trottoirs de pierre bleue, qui se continuent dans les rues adjacentes.

Les matériaux sont des indicateurs de l'époque de réfection. A partir des années 1980, le choix des matériaux de sols a évolué au fil des aménagements, donnant préférence au piéton : pavé béton, pierre calcaire blanche des années 80, puis vers les années 2000, granit de Chine, rappelant la pierre bleue, grès d'Inde évoquant le grès traditionnel. Ces matériaux économiques qui correspondent à un confort de circulation et à un gain économique importante sont pourtant pas comparables au pavé de grès ancien, ni à la pierre bleue, typiques de la région. Aujourd'hui, le grès ancien réapparaît, parfois recoupé pour un aspect lisse et accessible.



Ruelle en pavé mosaïque de grès



Les pavés traditionnels de grès dégagés, de couleur jaune



Voirie pavé de grès, trottoir en pierre bleue posé en diagonal



Rue et trottoir pavé, bordure pierre



Entrée cochère en bateau pavé de grès, bordure grès, caniveau pavé



Bordure pierre, caniveau en 2 rangs de pavés de grès



Trottoir étroit pavé de grès, bordure grès, marches en débord



Descente d'eaux pluviales marquées par des rangs de pierre bleue



## Revêtements de sols

Dans les ruelles, les bordures et caniveaux en grès servent de chasse-roue et non de trottoir pour les piétons.

Dans le centre-ville, les bordures de trottoir en pierre (grès, pierre bleue, pierre de Marquise, granit), les caniveaux en deux lignes de pavé subsistent souvent, même s'ils ont parfois disparu pour le confort du piéton, générant alors un besoin en potelets.

Caractéristique de la ville d'Arras, de nombreuses lignes qui interrompent le trottoir marquent les descentes d'eau pluviale des maisons. Constituées de caniveaux de béton, de briques de terre cuite ou de béton, ou de pavés de pierre bleue, ces lignes rythment les trottoirs en enrobé noir.

## Valeur de patrimoine

- pavé de grès bosselé de couleur jaune.
- bordure en pierre (grès, pierre bleue, pierre de Marquise).
- caniveau en 2 lignes de pavés de grès. trottoir en pierre bleue, ou en pavé de grès ligne de descente d'eau pluviale perpendiculaire au trottoir.

## Problèmes rencontrés

- préservation du patrimoine des matériaux traditionnels.
- adaptation aux usages actuels.



Dalle de pierre bleue autour de l'hôtel de ville, vers 1980



Dessin au sol des arcades de la Grand'Place en pavé béton, vers 1980



Sol en vagues de pierre blanches, rue de Ronville, vers 1980



Trottoir pierre bleue, bordure et caniveau grès, place Halle au Poisson



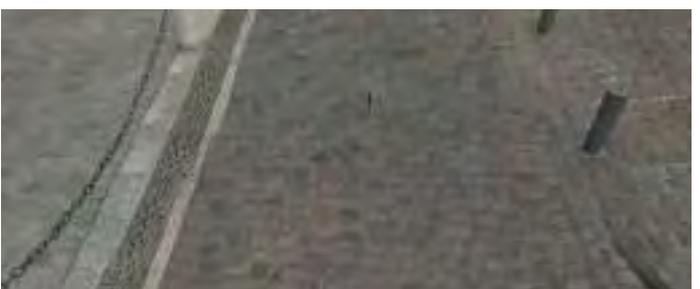
Calpinage de granit, Grand Rue, vers 2000



Trottoir pavé de granit, bordure, caniveau en granit, lisses, vers 2000



Pavés en grès d'Inde, pierre feuilletée et terne, vers 2000



Voirie en pavé ancien, espace piéton en pavé recoupé, vers 2010

## IV. CLÔTURES, MATÉRIAUX, MOBILIERS

### Mobilier urbain et éclairage

#### Mobilier urbain

Un mobilier important ponctue la ville.

Les bornes de pierre avec chaîne de la place Victor Hugo sont anciennes. Elles ont inspiré celles de la place des Héros. Plusieurs autres modèles hétérogènes se déclinent dans la ville : bornes de pierre à section carré, potelets métalliques gris, potelets à boules et barrières de couleur gris-bleu.

Des appuis de vélo de couleur gris sombre, plusieurs modèles de caisses pour plantations, des corbeilles, des bancs, des entourages d'arbres proviennent de fournisseurs variés.

Les entrées de cave, «burgets», ont été redessinés vers 2010, pour une homogénéisation intéressante sur les grands'places.

Des points de collecte enterrés commencent à ponctuer certains secteurs, avec une certaine efficacité et discrétion.

Quelques vieux panneaux de rue subsistent, accentuant le caractère patrimonial de la ville.

Des panneaux publicitaires, très voyants, ponctuent les boulevards de ceinture.



Bornes en pierre avec chaîne, place Victor Hugo



Bornes pierre et bornes métal



Appui de vélo



Barrières et bornes bleues



Borne carrée pierre bleue



Chasses roues en pierre, caractéristiques



Banc, assise bois, piétement métal



Chaise et banc bois et métal



Ensemble banc, assise bois, pied brique



Descente de cave, burget



Plaque de descente de cave, date gravée



Garde corps de la descente de parking

## Éclairage

Des luminaires en goutte d'eau ont été créés spécialement pour Arras, à la fois contemporains et respectueux du caractère patrimonial.

Une autre ligne dominante accompagne les aménagements en plus des quelques lanternes à l'ancienne.

### Problèmes rencontrés

- La surabondance de mobilier.
- L'encombrement de l'espace public par un mobilier qui n'est pas toujours utile.

*Panneaux d'affichage dévalorisants*



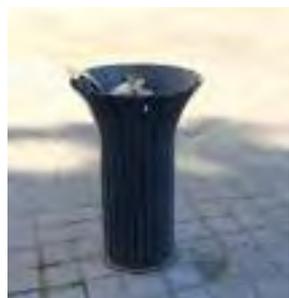
*Caisse pour plantes, bois*



*Caisse pour plantes, bois peint*



*Entourage et protection d'arbre, efficaces et discrets*



*Corbeille tulipe*



*Point de collecte enterré, discret*



*Deux panneaux de rue anciens*



231



*Eclairage sur mât ou en applique, caractéristique du centre*



*Eclairage en goutte d'eau, identitaire d'Arras, en plein centre*



*Eclairage architectural discret associé*



*Eclairage des boulevards de ceinture*



*Eclairage à l'ancienne*





## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER URBAIN ET VÉGÉTAL

---

V. SYNTHÈSE

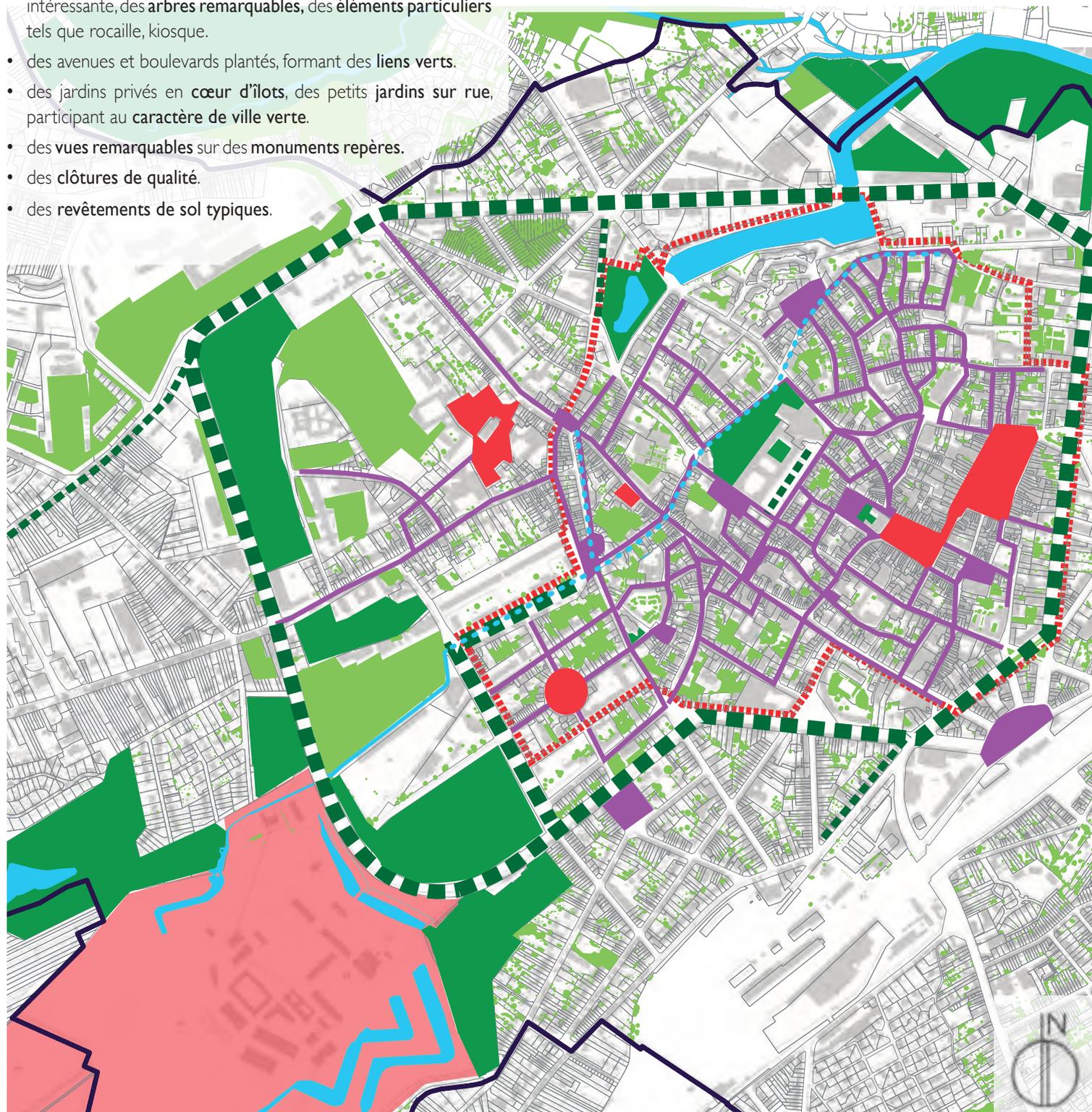
CARTE DE SYNTHÈSE DU PAYSAGE URBAIN

Atouts/Opportunités

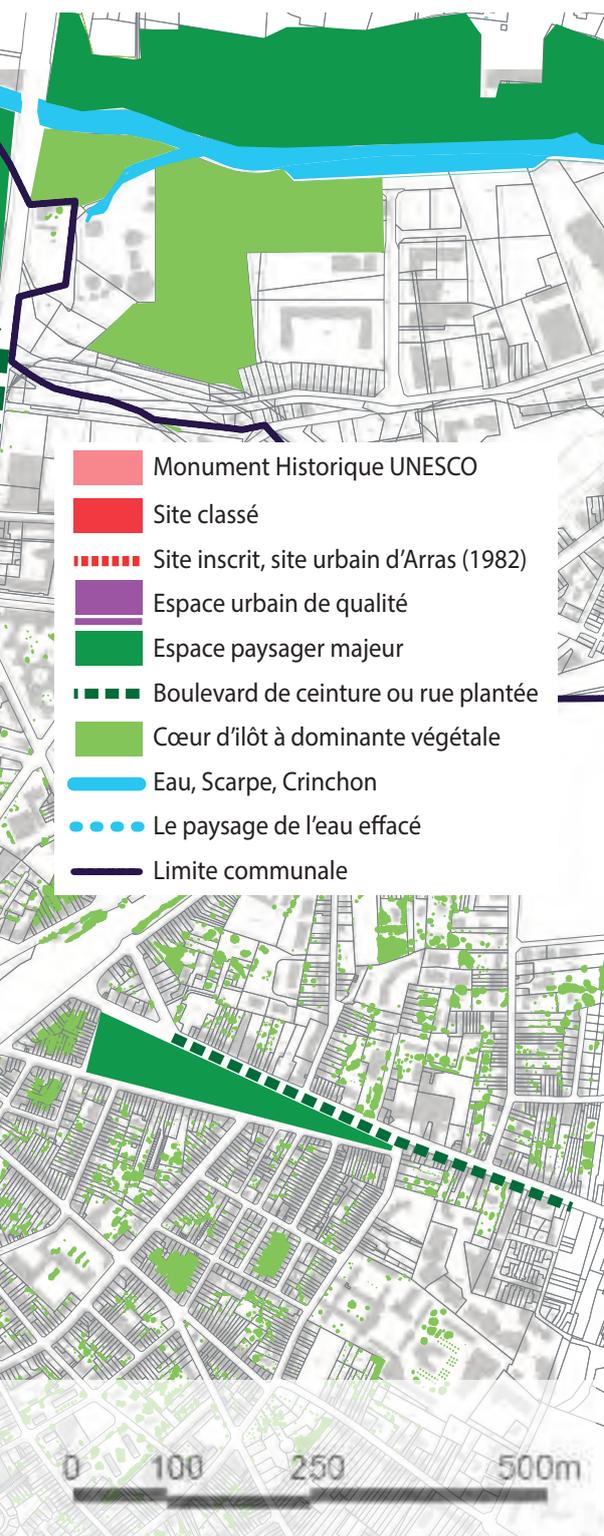
- des **espaces reconnus, sites classés, un site inscrit, citadelle MH et patrimoine UNESCO.**
- des **axes structurants, des rues de la ville classique, des ruelles pittoresques, des places de qualité.**
- des **parcs et jardins de qualité, avec une composition paysagère intéressante, des arbres remarquables, des éléments particuliers** tels que rocaïlle, kiosque.
- des **avenues et boulevards plantés, formant des liens verts.**
- des **jardins privés en cœur d'îlots, des petits jardins sur rue, participant au caractère de ville verte.**
- des **vues remarquables sur des monuments repères.**
- des **clôtures de qualité.**
- des **revêtements de sol typiques.**

Faiblesses/menaces

- des **espaces publics circulés, piétons, aménagés ou non aménagés, parfois encombrés de véhicules en stationnement.**
- la **présence de l'eau, (Scarpe, Crinchon) peu mise en valeur et parfois effacée.**
- un **mobilier surabondant.**



234



### À PRÉSERVER

- les **vues sur les repères urbains** forts (beffroi, cathédrale, obélisque) les **vues panoramiques**.
- les nombreux **parcs et jardins** de qualité, leur **composition paysagère**, leurs **arbres remarquables**, des éléments particuliers tels que **rocaille, kiosque**.
- le caractère végétal arboré des **boulevards plantés** structurants.
- les **jardins privés de dimensions variées**, en cœur d'îlot, participant au cadre de vie et à la trame verte, et les petits **jardinets avant**, visibles depuis l'espace public, fédérateurs d'un cadre de vie agréable.
- les **matériaux de sol qualitatifs et identitaires** (pierre bleue place Victor Hugo, pavés de grès dans des ruelles).
- les **clôtures de qualité**, repérées.

### À CONFORTER / METTRE EN VALEUR

- les **espaces ouverts majestueux ou intimes** de grande qualité et leur tracé (sites classés ou autres tels que places, rues, ruelles).
- les éléments subsistants de la **fortification**.
- les éléments constitutifs de la **trame verte et bleue**.
- les abords du **passage de l'eau**, les berges, les accotements, les cheminements adjacents, les vues sur l'eau.

### À AMÉLIORER

- les **espaces ouverts** de qualité, dégradés par l'**aspect routier et le stationnement**, pour rendre de la place aux modes doux, et mieux valoriser l'espace.
- le **stationnement trop prégnant** dans la ville, à maîtriser et organiser pour un impact moins important dans les espaces patrimoniaux.
- la **mémoire du passage de l'eau** dans les parties basses de la ville, pour redonner de la lisibilité.
- l'**infiltration naturelle** des eaux au sein de l'espace public.
- le choix des matériaux, du mobilier, de l'éclairage, de la signalétique, des plantations, par une **ligne identitaire cohérente arrageoise** (charte à réaliser).
- les **clôtures, limites entre espace public et privé**, pour générer une cohérence avec l'architecture et le caractère des rues.

### À FÉDÉRER

- des **continuités vertes**, au sein de la ville, pour connecter la citadelle à la Scarpe.
- des **aménagements d'ensemble simples et fonctionnels**, qui renforcent les **modes doux** et minimisent l'emprise de la voiture en privilégiant le vivre ensemble.
- le renforcement de l'attractivité de la ville, par le développement de **parcours patrimoniaux**.

